

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

VOL. 1, No 39

VALLEYFIELD, QUE. VENDREDI, LE 12 FEVRIER, 1937

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5c

Le grand carnaval à l'Aréna dimanche et lundi derniers

Le programme débute par une partie de hockey entre Valleyfield et Crémazie—La Mascarade remporte un succès éclatant

Un grand carnaval s'est déroulé à l'Aréna de Valleyfield dimanche et lundi. Le programme offert à la population par le bureau de direction de l'aréna était des plus variés.

Le programme débuta le dimanche après-midi par une partie de hockey entre le Valleyfield Senior et le Crémazie. Les locaux ont facilement triomphé de leurs adversaires par 19 à 1.

Le soir, il y eut des courses en patin pour jeunes garçons, jeunes filles, demoiselles, dames et messieurs, les joueurs de la ligue de la Cité et du Club Valleyfield Senior. Cette première soirée du Carnaval se termina par une partie de hockey avec balais entre les équipes Beatty et Royal.

La première course de la soirée fut ouverte par le député du district au provincial, M. Delpha Sauvé, M.P.P. Cette course était de quatre tours pour les enfants âgés de 12 ans. Les gagnants furent: 1er, R. Proulx, 2e, J. Langevin, et 3e, Y. Daoust.

2e course de 4 tours pour enfants de 12 à 16 ans. Cette course fut

déclanchée par le chef de police, M. Ovila Claude. Les gagnants sont: J. Jourdain, G. Daoust, G. Guibault.

3e course, 6 tours, entre les joueurs du club Beatty. Le classement est comme suit: 1er, L. Legault et R. Sunstrum se classe deuxième.

La quatrième course de 6 tours était entre les joueurs du Moco. 1er, Howard, 2e, Whitehead; 3e, Dougherty.

Dans la course de 6 tours entre les joueurs du Royal, Bissonnette se classa premier, DeRepentigny, deuxième et Bériault troisième.

6e course, 6 tours, entre les joueurs des Diables Rouges. Gagnants: Bougie, P. Reynolds et R. Reynolds.

Septième course, 7 tours, départ par Delpha Sauvé, disputée entre les joueurs du Valleyfield. Boyer, premier; Lilly, deuxième et Leblond, troisième.

Huitième course, 3 tours, pour jeunes filles. Gagnantes: N. Lemieux, L. Leduc et D. Sunstrum.

Neuvième course, 4 tours, entre les gagnants de la ligue de la cité fut gagnée par: 1er, Bougie; 2e, Howard et 3e, Legault.

Dixième course, 10 tours, entre Bougie et Boyer pour le championnat. Boyer gagne la coupe donnée par Delpha Sauvé.

La partie de balais entre les joueurs du club Beatty et du Royal, qui dura quinze minutes, se termina par une victoire pour le Royal lorsque DeRepentigny reçut une passe de Bériault après douze minutes de jeu.

La première mascarade à l'Aréna de Valleyfield remporta un succès des plus éclatants lundi soir. Plus d'une quarantaine de patineurs costumés évoluaient sur la glace. De très beaux prix furent distribués aux vainqueurs.

Des costumes de tous genres, comiques, antiques, d'annonces et quelques costumes historiques étaient à remarquer.

De nombreux prix offerts par les marchands locaux et une coupe donnée par Delpha Sauvé, M.P.P., étaient sur une table au centre de la patinoire.

(Suite à la page 12)

Émeute évitée à la prison de Valleyfield, dimanche

Une émeute a été évitée à la prison de Valleyfield, dimanche soir dernier, alors que les prisonniers ont tenté de faire un mauvais parti à leur nouveau géolier, M. Joseph Durocher. Cette émeute fut évitée grâce au shérif, M. J.-Bte de Repentigny, qui est descendu par hasard à l'étage des prisonniers après avoir entendu du tapage dans les corridors de la prison. Il se cacha derrière la porte, le long du mur et il entendit des menaces contre le nouveau géolier. Les prisonniers disaient: "Il va culbuter, on va défoncer puis on bûchera."

Le shérif voyant qu'il se préparait une émeute, jugea prudent d'appeler la police. Le chef Ovila Claude arriva aussitôt sur les lieux accom-

pagné des constables Aimé Tessier et Léandre McSween.

Sous la direction du shérif, le chef ordonna à ses hommes de fouiller les cellules et les prisonniers. Aucun instrument ni autre chose ne fut trouvé qui aurait pu causer des dommages.

Les prisonniers s'étant rendu compte de leur erreur, ont fait une déclaration par écrit et signée.

Lorsque l'incident s'est produit, il n'y avait pas de garde.

Sur les instructions du shérif, la police de Valleyfield surveillera les prisonniers jusqu'à nouvel ordre.

Deux détenus de Valleyfield, qui étaient les plus turbulents lors de l'émeute, ont été conduits à une prison de Montréal sous les ordres de la police provinciale.



M. PIERRE TREPANIER, Président de l'Association Catholique Ouvrière Inc. de Valleyfield qui a été récemment nommé évaluateur de la ville. M. Trepazier fut contremaître aux travaux de l'aréna et à l'érection de la croix à la Pointe Cockburn.

Démission de M. R. Primeau

Les autorités hésitent à accepter cette démission

M. René Primeau a remis, ces jours derniers, sa démission comme Lieutenant-Colonel Commandant de la Garde Champlain, Ind. Inc. de Valleyfield.

M. Primeau a pris cette décision pour des raisons personnelles qui demeurent inconnues.

M. Primeau entra dans la Garde quelque temps après sa fondation. En mars 1928 il commença à faire de la milice comme simple soldat. Par sa conduite, son travail et son tact militaire, il sut attirer la confiance de ses chefs. En avril 1931, il fut nommé Caporal. Quelques années plus tard il fut promu au poste de lieutenant de Compagnie puis Capitaine Commandant en second.

Au mois d'octobre 1935 il fut nommé au plus haut grade de l'association, c'est-à-dire, Lieutenant-Colonel Commandant et Chef de l'Etat-Major.

Durant son séjour de plus de neuf ans dans la Garde, M. Primeau s'est dévoué sans relâche, au succès de son Association. Ayant été secrétaire-archiviste pendant deux ans, il fut aussi secrétaire du Cercle d'Etude Hébert. Il fit également partie de plusieurs comités d'organisation.

Fait remarquable, M. Primeau était le plus jeune Commandant de Garde de toutes celles qui font partie de la Fédération Catholique des Gardes Indépendants du Canada et des Etats-Unis.

Etant au nombre des jeunes ouvriers qui ont fondé la J.O.C. à Valleyfield nous croyons qu'il concentrera dorénavant tous ses efforts dans ce mouvement.

Au moment où nous mettons sous presse la démission de M. R. Primeau n'a pas été acceptée par les autorités de la Garde Champlain.

A une assemblée du conseil de la Garde Champlain qui eut lieu lundi, tous les comptes ont été approuvés pour être payés.

Les membres du conseil se disent très satisfaits des résultats obtenus lors de la réunion des membres et amis de la Garde. Cette réunion eut

(Suite à la page 12)

Assemblée annuelle de la Société d'Agriculture Fédérée

Réunion de tous les présidents et secrétaires des Cercles Agricoles du Comté—L'hon. Bona Dussault, patron honoraire

Jeudi avait lieu à l'Hotel de Ville de Valleyfield l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture Fédérée du comté de Beauharnois.

L'assemblée réunissait tous les présidents et secrétaires des cercles agricoles du comté.

Le but de cette assemblée était d'approuver les programmes des différents cercles et de tracer un programme pour le fonctionnement de la société dans le comté.

Après cette entente on procéda aux élections d'officiers. Le Patron Honoraire du Cercle est l'hon. Bona Dussault, ministre de l'agriculture de la province de Québec. Les patrons sont les suivants: Maxime Raymond, M.P., député du comté au fédéral et Delpha Sauvé, M.P.P., député du comté au provincial. Les officiers sont: président, M. Raymond Gagnon, cultivateur, de St-Etienne; vice-président, J.-A. Montpetit, cultivateur, St-Stanislas de Kostka; directeurs: MM. Wilfrid Clément de la Paroisse St-Clément, ainsi que Lucien Gendron; J. A. Montpetit et Omer Vachon de St-Stanislas; Alphonse Mercier et Octave Dorais de St-Timothée; Onéziphore Myre et le Dr Rodrigue Laberge de St-Louis de Gonzague; Narcisse Daoust, Arthur Miron et Sauveur Gosselin pour la paroisse St-Cécile; Raymond Gagnon et J. E. Gilbert Laberge pour St-Etienne.

M. Sauveur Gosselin de Valleyfield est le secrétaire-trésorier de cette société; M. Adrien Marleau, auditeur, M. P.-N. April, agronome régional et M. S. Gosselin est l'agronome officiel.

Les comités de ces cercles dans chaque paroisse sont formés comme suit: A Stanislas: président, M. J. A. Montpetit; vice-président, M. Aimé Chayer et M. Omer Vachon, secrétaire. Les directeurs élus pour un an sont les suivants: MM. Oscar Daoust, Aimé Chayer et Adélard Leduc, fils. Directeurs élus pour deux ans: MM. Stanislas Poirier, J. A. Montpetit, Wilfrid Laframboise et Frédéric DeBonville.

A St-Louis de Gonzague: président, M. Onéziphore Myre; vice-président, Zénon Brault et le Dr Rodrigue Laberge, secrétaire. Les directeurs élus pour un an en cet endroit sont: MM. Zénon Brault, Joseph Boyer et Joseph Payant. Pour deux ans: MM. Onéziphore Myre, Armand Julien, Louis Marchand et Alexandre Larin.

A St-Etienne, font partie du comité: président, M. Raymond Gagnon, secrétaire, J. E. Gilbert Laberge. Directeurs pour un an: MM. Etienne Amyot, J. Bte Girouard et Raymond Hébert. Deux ans: Raymond Gagnon, Ovide Sauvé, Emile Turcot et Henri Brault.

Dans la paroisse St-Clément de Beauharnois: président M. Wilfrid Tessier; secrétaire M. Lucien Gendron. Directeurs pour un an: MM. Omer Brière, Roméo Dubuc et Gustave Gendron. Pour deux ans: MM. Alphonse Larin, Eucher Boyer, Wilfrid Tisseur et Louis Boyer.

A St-Timothée: président M. Alphonse Mercier; secrétaire M. Octave Dorais. Directeurs pour un an: MM. Alphonse Mercier, Bruno Monette et Arthur Amesse. Directeurs pour deux ans: MM. Roch Théorêt, Rosairio Lefebvre, Josaphat Benoit et Timothée Filiatrault.

Dans la paroisse Ste Cécile: président M. Narcisse Daoust; vice-président M. Arthur Miron; secrétaire M. Sauveur Gosselin. Les directeurs pour un an: MM. Albert Leduc, Arthur Miron et Ovila Martin. Pour deux ans: MM. Désiré Martin, Narcisse Daoust, Georges Sauvé et Louis Faubert.

Avant l'assemblée de la Société il y eut l'assemblée annuelle du Cercle Agricole Ste-Cécile de Valleyfield.

M. Gosselin fit la lecture du rapport et fit aussi quelques commen-

(suite à la page 12)



M. ANTONIN CAILHIER, professeur au Séminaire de Valleyfield qui vient d'être nommé secrétaire de la municipalité de Nouveau Salaberry en remplacement du notaire J.-D.-S. Tremblay.

Le pompier McSween faillit succomber à l'asphyxie

Un feu qui commença dans le poêle de cuisine à la demeure de M. Joseph Sauvé, 120, rue St-Louis, causa des dommages assez considérables, samedi soir.

Le pompier Léandre McSween était à arroser à l'étage supérieur lorsque le capitaine Hébert le trouva asphyxié dans une chambre à coucher. Appelant de l'aide, le capitaine Hébert, assisté des pompiers Adélard Haineault et Lionel Houle ainsi que d'un pompier spécial,

Dieudonné Campeau, descendirent la victime et la transportèrent chez M. Anatole Ménard. Le Dr O.-E. Caza fut alors mandé en toute hâte.

Le chef de police, M. Ovila Claude, assisté de M. Lionel Houle, pratiqua sur M. McSween la respiration artificielle et réussirent à le ranimer après trente minutes de travail.

Grâce à l'habileté de son chef et de M. Houle, le constable McSween fut sauvé d'une mort certaine.

LA GAZETTE de SALABERRY de VALLEYFIELD

Publiée à Huntingdon
Journal hebdomadaire de rédaction et
d'information entièrement dévoué aux in-
térêts de Valleyfield et du district.

MEDERIC-R. PRIMEAU, Directeur-gérant
LOUIS PELLAND, - Rédacteur en chef
RENE HALLE, - Gérant de la publicité
C. P. 99 24, rue Nicholson, Tél. 60

Vendredi, le 12 février, 1937

A propos de municipalisation

(Contribution)

Le public est friand de questions contes-
tées, de débats, de combats oratoires.
Les deux plus importantes du jour sont cer-
tes la guerre d'Espagne et la municipalisa-
tion. La dernière conférence du Dr Hamel
à Montréal a soulevé de la part des prota-
gonistes et des adversaires de la socialisa-
tion des forces électriques de virulentes ré-
parties. Tout n'est pas dit, et on se propose
de livrer une lutte plus serrée que jamais.
On connaît la soif des populations pour les
sensations sur lesquelles elles se forment des
opinions et des convictions.

Depuis quelques semaines nos lecteurs ont
pu suivre dans les colonnes de notre journal
la marche des événements au conseil de ville.
De fait, nos édiles étudient la question, avec
une sage lenteur. N'en déplaise à ceux qui
croient que le problème est facile à solution-
ner et qui tranchent tout par un oui ou un
non, nos représentants ont la seule vraie
manière de procéder.

Il serait imprudent de prétendre que la
municipalisation est une panacée et de con-
tracter hâtivement des obligations sans, au
préalable, s'être mis au courant de l'expé-
rience des autres villes qui se sont engagées
dans cette voie. Certes dans une ville comme
la nôtre la question de l'électricité joue
un grand rôle et peut devenir le plus grand
facteur de prospérité, mais il ne faut pas ten-
ter de résoudre le problème sans faire l'équa-
tion. Plusieurs citoyens se demandent si le
conseil se propose de se créer des revenus
par la construction d'une usine génératrice
ou s'il a en vue un but purement social, c'est
à dire la diminution des taxes d'électricité.
On sait que certaines villes n'affectent au-
cune partie des revenus de ce département à
l'entretien de la ville même et n'accumulent
les surplus qu'aux fins de rachats des dé-
coursés initiaux. Elles ne diminuent pas
nécessairement du fait les taxes foncières
mais elles contribuent au bien-être général
en diminuant le coût de la vie. A ce propos,
qu'on ne se méprenne pas: le but ultime de
la municipalisation n'est pas de concurrencer
les entreprises privées sur les marchés locaux
mais à restreindre leurs exigences, à assagir
le capital outrancier. C'est là sa seule raison
d'être.

Temporiser, comprendre avant de décider
n'est pas synonyme de lâcher. Ce qui presse
le plus actuellement c'est la création d'une
opinion publique éclairée, éclairée par des
spécialistes. Il ne nous appartient pas de
vouloir entreprendre seul cette campagne,
toutefois il nous sera toujours agréable de
contribuer à ce travail d'éducation.

Il serait peut-être opportun que la Cham-
bre de Commerce continue à s'intéresser, et
de concert avec le conseil de ville et la St-
Jean-Baptiste, organise des conférences pu-
bliques en invitant dans nos murs soit les
ingénieurs des villes qui ont fait l'expé-
rience de la municipalisation, soit le Dr Hamel
qui est fort au courant, sans jeu de mots.

Orienter la curiosité de nos gens, éclairer
les esprits, tel est la première besogne qu'il
incombe à nos corps publics. Mais pour ce
faire, les charlatans doivent être écartés.

Les armements et la politique extérieure du Canada

UN des plus intéressants et plus vifs dé-
bats se prépare à Ottawa lors de la
passation des estimés du Ministère de la Dé-
fense Nationale. Déjà des protestations ont
survi d'un bout à l'autre du pays, et une
volée de télégrammes, venus de partout, s'est
abattue sur nos députés fédéraux.

La Chambre de Commerce de Valleyfield,
sur l'invitation de la Société St-Jean-Baptiste
avait déjà fait parvenir une résolution au
Premier Ministre du pays, protestant contre
la participation du Canada aux guerres de
l'Empire.

Sans vouloir exprimer une opinion per-
sonnelle, nous croyons que cette question
aurait mérité plus de considération et
d'étude, de la part de notre Conseil Econo-
mique, puisque ce n'est qu'une partie d'un
problème, qui est vaste, celui de la politique
extérieure du Canada.

D'un côté M. Ernest Lapointe déclare que
le Canada n'a pas le droit de proclamer sa
neutralité sans se séparer violemment de
l'Angleterre; d'autre part, le Gouvernement
a été saisi d'une résolution présentée par le
chef du parti travailliste, M. Woodsworth, lui
demandant de statuer "que le Canada en cas
de guerre, doit demeurer strictement neutre,
quels que soient les belligérants." Cette
opinion est d'ailleurs celle de M. Henri Bou-
rassa qui, il y a quelques jours, déclarait
bravement, devant les femmes, que "c'est no-
tre droit et notre devoir de proclamer une
neutralité, que les Pères de la Confédération
réclamaient il y a soixante-quinze ans."

Il semble que la solution de ce problème
nous est offerte par un économiste d'une
grande autorité, M. André Siegfried, profes-
seur au Collège de France, dans une étude
qu'il a présentée dernièrement sur la poli-
tique extérieure du Canada. Il faut d'abord
se pénétrer de l'idée que le Canada est un
pays nord-américain, qui n'a qu'un seul voi-
sin, les Etats-Unis, et d'après M. Siegfried,
"les relations qui naissent de ce voisinage
constituent le facteur dominant de la poli-
tique extérieure canadienne." Il est évident
que le Canada est sans défense vis-à-vis des
Etats-Unis, et qu'il serait ridicule de chercher
à s'armer contre un pays qui pourrait nous
anéantir en un clin d'oeil. Il faut donc né-
cessairement que les relations soient et res-
tent bonnes entre les deux pays. Le voisi-
nage américain n'est d'ailleurs pas un incon-
véniement mais plutôt un avantage, puisque la
doctrine de Monroe, en cas de menace étran-
gère, couvrirait nécessairement le Canada.

D'autre part, toujours d'après Siegfried,
"le lien britannique maintient le Canada
dans un cadre extra-américain, opposant à
l'attraction Nord Sud une attraction Est
Ouest." Nos relations avec l'Angleterre sont
d'abord sentimentales, politiques ensuite, et
surtout économiques puisque l'Angleterre,
après tout, est notre meilleur client. Le lien,
donc, qui nous rattache avec le vieux pays
est aussi important que le lien avec les Etats-
Unis, et le Canada a intérêt, non seulement
à entretenir avec les Etats-Unis des rela-
tions cordiales, mais "à tout faire pour pré-
server en même temps des relations cordiales
entre les Etats-Unis et l'Angleterre."

Après ces considérations, imaginons la po-
sition du Canada par rapport aux guerres
britanniques. Premier principe: Devant la
guerre l'Empire est un: "quand l'Angleterre
est en guerre, le Dominion l'est aussi." Une
déclaration de neutralité équivaldrait sim-
plement à la rupture du lien impérial. Il
reste maintenant "que le Canada peut par-
ticiper, avec plus ou moins de conviction, et
même pratiquement ne rien faire du tout." Cela
revient à la solution de M. Lapointe qui
déclare qu' "il y a toute la différence du
monde entre la neutralité et la belligérance
passive. La participation à une guerre sera
une question à décider par le parlement de
chaque Dominion, et cette décision sera prise
à la lumière des circonstances."

Autre principe: Serait-il possible, si l'An-
gleterre devenait en péril mortel, que le Ca-
nada demeure inactif. L'abstention paraît
impossible. Même indépendant, le Canada,
comme les Etats-Unis, d'ailleurs ne pourrait,
"en dépit de tous les palabres sur la neutra-
lité, laisser périliter dans le monde la civil-
isation anglo-saxonne." Dans le cas d'une
guerre "anglaise" le point de vue change
complètement, et le Canada se réserve d'agir
selon les intérêts du Dominion. "Canada
first."

Pour résumer ces quelques considérations
qui nous semblent jeter une lumière nouvelle
sur toute la question, il est à souhaiter que
le Canada continue de s'inspirer d'une poli-
tique canadienne, de prendre toutes les pré-
cautions pour ne pas être impliqué dans
quelque aventure "impérialiste" mais que
d'autre part, il serait dangereux et préjudi-
ciable à ses propres intérêts que, par une dé-
claration intempestive de neutralité, le Do-
minion sorte de l'Empire et se retire "dans
un cadre exclusivement américain." Tant
qu'il fait partie du système britannique, le
Canada est un lien précieux entre l'Europe
et l'Amérique; il nous paraît important de
préserver ce lien, quelque tenu qu'il soit, sans
lequel nous serions attirés vers la masse
américaine, par une force magnétique qui ne
serait plus contrebalancée par la présence
européenne, dont notre civilisation, sous le
régime actuel, retire tant de profit.

CE QUI S'ECRIT

Chez nous et ailleurs

Le Congrès de la langue française

H.-A. Jules-Bois dans le *Messenger de
New-York*

"LA Société du Parler Français" de Qué-
bec invite tous les groupes de l'Améri-
que à participer à cette grandiose manifesta-
tion de 1937. Dans la Cité de Champlain,
un geste "multiplié" de vie et d'espérance
annoncera au monde que la France sait com-
mémorer la perpétuité glorieuse de sa langue
et de son idéal. J'ai dit "un geste multiplié"
parce que cette année 1937 est toute lumi-
neuse d'un rayonnement qui, au lieu de pâlir
avec le temps, se ravive par l'évocation
d'événements historiques. En plus du "Deux-
ième Congrès de la Langue Française" (le
huitième, si on compte les assemblées améri-
caines de l'Alliance portant le même titre),
on célébrera aussi le "Troisième Centenaire
de Montréal" (Ville-Marie) fondée par M. de
Maisonneuve; le 250e anniversaire de la mort
du célèbre explorateur Cavelier de La Salle;
le deuxième centenaire de la fondation de
l'Institut des Soeurs de la Charité, Soeurs
Grises, par Mme d'Youville; le centenaire des
"Patriotes de 1837" et le centenaire de la
ville de Sherbrooke. De toutes ces fêtes, le
geste qui en concentrera l'enthousiasme et la
signification parce qu'il résume la volonté
d'une civilisation entière, ce sera le Congrès
de Langue Française.

La langue et l'esprit! L'une ne va pas
sans l'autre. Le Premier Congrès, il y a
vingt-cinq ans, avait étudié surtout le vé-
hicule de la pensée. Celui qu'on prépare
analysera le principe indestructible de toute
vie française. L'esprit Français, déclarent les
organisateurs, est encore "le gardien pre-
mier" de notre langue; il se trouve à l'origine
de nos moeurs et de nos traditions.

Le Président du Congrès est le distingué
Recteur de l'Université Laval de Québec, Mgr
Camille Roy. Ouvrons ici une parenthèse.
Entre tous les mérites de cette institution de
premier ordre, nous comptons la création
d'un recueil mensuel, *Le Canada Français*,
qu'a couronné l'Académie Française et que
dirige avec talent M. l'abbé Aimé Labrie. On
l'a appelé, non sans justesse et justice, *La
Revue des Deux Mondes du Dominion*.

A Montréal, Mgr Roy disait récemment,
pour stimuler les préparatifs des Comités Ré-
gionaux: "Il faut évoquer notre tâche pro-
videntielle, le message supérieur que la
France eut mission de porter en Amérique,
qu'elle nous a légué et qui est en quelque
sorte incorporé à notre destin." L'encoura-
gement et l'appui que le Cardinal Villeneuve,
primat de l'Eglise Canadienne, apporte à la
Société du Parler Français de Québec, ac-
croît encore la puissance de l'appel lancé par
Mgr Roy.

De leur côté, les Franco-Américains y se-
ront particulièrement sensibles. Quant à
nous, méditons les nobles paroles que le Car-
dinal Baudrillard, académicien et recteur de
l'Institut Catholique de Paris, adressait en
1927 aux membres de la même société in-
stituée pour la défense de notre langue:
"Frères du Canada, aidez-nous à ramener le
génie et le parler français à ses sources fé-
condes!" La vérité bienfaisante, la pure
beauté doivent orner la vigueur de notre pa-
trie, jusque dans les siècles les plus reculés.

Herman Goering

(De "Marianne")

TAILLE à la hache, une encolure de tau-
reau, de larges épaules, de lourdes bagues
aux doigts, une voix tonnante, tel apparaît le
général major Hermann Goering, aujourd'hui
président du Conseil de Prusse et ministre de
l'Air de l'empire — demain, sans doute, chef
officiel du gouvernement allemand.

De petite noblesse du Hanovre, ce royaume
déchu, formé dans une école de cadets, il
avait un peu plus de vingt ans et était l'ob-
scure sous-lieutenant d'une petite garnison
rhénane, lorsque la guerre éclata. Il deman-
da alors à faire son apprentissage de pilote
et put écrire le premier chapitre de l'extraor-
dinaire roman d'aventures qu'est sa vie. Aux
côtés de Richthofen, le "Guynemer alle-
mand", il étonna le monde par son audace
et le "style" extraordinaire des combats qu'il
livra, pendant quatre ans, aux aviateurs al-
liés. René Fonck a conté cela avec une ad-
miration sincère pour celui qui fut son prin-
cipal adversaire. Le capitaine Goering com-

mandait l'escadrille de Richthofen et portait
la croix "pour le mérite" (la plus haute, la
plus rare distinction militaire allemande, qui
ne fut attribuée, en tout et pour tout, qu'à
vingt-cinq combattants) lorsque, par un jour
brumeux de novembre 1918, l'empire de Guil-
laume s'effondra.

La démobilisation jeta le brillant officier
sur le pavé. Il essaya, pendant un moment,
de s'encadrer dans la vie civile; il fut pilote
commercial sur la ligne Berlin-Stockholm.
Mais Hermann Goering n'était point fait
pour le train-train quotidien. Une nouvelle
aventure le sollicitait. Après avoir semé du
feu dans le ciel, il versa du sang dans les
rues de Munich. Dès 1922, en effet, il s'était
inscrit dans le parti nazi qui n'avait que
deux ans d'existence, et c'est lui qui, le 10
novembre 1923, commandait les troupes d'as-
saut hitlériennes lors de la vaine tentative de
"Putsch" à Munich.

Sur l'Odeonsplatz, une balle policière le
blessa à la tête. Des amis l'emportèrent en-
sanglanté et délirant, et le firent passer à
Innsbruck. Il fut jugé et condamné par
contumace. Avec de faux papiers, il put, dès
qu'il alla mieux, gagner la Suède où l'insup-
portable brûlure de sa blessure mal guérie
et le moribond désespérément d'une vie d'émig-
ré faillirent le briser. Sans argent, aban-
donné de tous, il s'adonna aux stupéfiantes et
dut être interné dans une maison de santé.
Une femme, une jeune aristocrate suédoise,
Karen von Fonck, le sauva. Elle le soigna,
lui redonna espoir en la vie et l'épousa. Elle
mourut quelques années plus tard en lui lais-
sant une fortune. Dans le palais que le mi-
nistre Goering habite actuellement à Berlin,
une chapelle ardente où les cierges ne s'étei-
gnent jamais perpétue le bienfaisant souve-
nir de cette extraordinaire petite fée.

Amnistié par le président Hindenburg,
l'ancien chef de l'escadrille Richthofen put
revenir en Allemagne. Il reprit sa place dans
le parti nazi et fut élu député en 1928. Go-
ering en veston, président de groupe parle-
mentaire, proposant des amendements et dis-
cutant le budget, ce spectacle avait quelque
chose d'absurde. Mais il ne dura guère. Cent
sept mandats échurent aux nazis lors des
élections de 1930.

Herman Goering fut porté à la présidence
du Reichstag fin 1932; il remplaça "au per-
choir" la vieille militante marxiste Klara
Zetkin, doyenne d'âge. Le 30 janvier 1933,
Adolf Hitler prenait le pouvoir et le "pré-
sident Goering" se muait en ministre de l'In-
térieur de Prusse et chef suprême de la
police.

Un portefeuille ministériel de l'Air fut
créé pour lui. Il cumula, avec ostentation,
honneurs et profits: trois fois ministre, grand
vendeur du Reich, dictateur économique char-
gé de l'exécution du "plan de 4 ans", il ha-
bitait désormais le plus beau palais de Berlin
et a épousé, en secondes noces, la plus belle
comédienne de la capitale. Il a vingt do-
mestiques, cinquante chiens et cent unifor-
mes. Il préside à des chasses quasi-royales,
et prodigue le champagne, la truffe et le
caviar à ses invités.

Le Français dans les écoles anglaises d'Ottawa

H. G. dans *La Canada*

UNE courte dépêche de la Presse cana-
dienne nous apprendait jeudi dernier que
la Commission des écoles publiques d'Ottawa
a pris la décision de faire enseigner le fran-
çais dès le cours primaire élémentaire. M.
J.-E. McClenaghan, qui a proposé cette amé-
lioration, s'est appliqué à montrer les avan-
tages de la connaissance du français quant
à la culture de l'esprit, mais aussi du point
de vue purement utilitaire, puisqu'il y a
beaucoup de Canadiens français à Ottawa.

N'y a-t-il pas là une leçon que les Cana-
diens français auraient profit à méditer?
Des gens de langue anglaise estiment qu'il
importe d'enseigner le français dès les pre-
mières classes de l'école primaire afin que
les jeunes ne se trouvent pas, au sortir de
l'école, économiquement inférieurs à leurs
concitoyens de langue française qui possèdent
les deux langues.

Ce qui est vrai du français pour les An-
glais d'Ottawa est certainement vrai de
l'anglais pour les Français de Montréal. Le
jeune homme qui parle les deux langues est
nécessairement dans une position supérieure,
au point de vue économique, à celui qui n'en
parle qu'une seule. On voit bien cela à Ot-
tawa. Est-il explicable qu'on le voit moins
bien ou pas du tout à Montréal? Ou alors y
aura-t-il lieu de conclure que l'économie
a moins d'importance pour les Canadiens
français qu'il n'en a pour les Canadiens an-
glais?

La Revue Financière

D'UN MOIS A L'AUTRE

Les deux Bourses de Montréal et du Curb furent très actives au cours du mois de janvier et la majorité des valeurs inscrites sur ces échanges ont enregistré des hausses très prononcées. Les utilités, les métaux de base, les aciéries, menaient la liste, bien que durant les deux dernières semaines il y ait eu un fléchissement par suite des différends ouvriers et des inondations aux Etats-Unis.

Comme nous l'avions prédit, les actions Brizilian ont pris la tête de la liste, pour le volume des actions transigées: 126653 actions ont changé de mains en janvier; puis St.-Lawrence Corporation avec 115,187 actions, et en troisième position, Montréal Power avec 77768 actions, et enfin General Steel Wares avec 70,180 actions.

Sur le Curb, le bal fut mené par les actions Abitibi, avec 333,869, puis les Consolidated Paper avec 225,563, Home Oil avec 163,505 et Dalhousie Oil avec 140,985.

Au marché des mines, Stadacona avec 816,423 actions était au premier rang, suivi de Thompson-Cadillac avec 696,956, Brownlee avec 590,542 et Cartier Malarctic avec 390,575. Le début de février est encore actif, quoiqu'un peu irrégulier.

Brazilian

Les actions Brazilian ont touché le plus haut sommet qu'elles n'avaient pas encore atteint depuis la reprise, c'est à dire aux environs de 25; cela fait l'affaire de plusieurs détenteurs de ces actions qui les avaient achetées à des prix bien plus élevés.

Montréal Power:

Montréal Power a aussi touché un nouveau sommet, bien que le rapport annuel n'ait pas montré d'augmentation sur les recettes nettes de la compagnie. Les recettes brutes furent meilleures, mais la hausse des impôts a contre-balancé cette augmentation, Shawinigan est dans le même cas: les recettes brutes ont été meilleures, mais par suite de l'augmentation des réserves, les recettes se trouvent un peu moins fortes que celles de l'exercice précédent.

Les pétroles:

Durant tout le mois dernier, et encore ces jours-ci, on a noté une très grande activité dans le compartiment des pétroles, surtout les actions de compagnies pétrolières de la Turner Valley, telles que Home Oil, Royalite, Dalhousie et autres. Les actions des petites compagnies opérant dans ce district sont aussi en bonne demande et ont une tendance vers la hausse.

International Nickel:

Dans un marché à la hausse, il serait inconcevable que les actions "Nickel" restent en arrière; il n'est donc pas surprenant que ces actions aient encore gagné du terrain ces jours-ci; l'augmentation du dividende y a été pour beaucoup. Il n'y a pas si longtemps qu'on a rétabli le dividende sur ces actions et depuis ce temps, on l'a augmenté graduellement jusqu'à aujourd'hui, alors qu'en payant 50 cts. par trimestre par action, on est rendu à une base de \$2.00 par année, le plus fort dividende jamais payé par cette compagnie. C'est donc dire que les affaires, là aussi, sont plus prospères que jamais.

Canadian Pacific:

C'est depuis longtemps qu'on attendait une hausse dans le compartiment des actions de chemins de fer; elle s'est produite cette semaine dans les actions du C. P. R. Cette compagnie continue à voir augmenter ses recettes; cependant, il peut s'écouler bien du temps encore avant qu'on puisse espérer recevoir des dividendes sur ces titres.

Beauharnois:

Malgré la répudiation des contrats par le gouvernement d'Ontario, et la publication de son rapport annuel qui accuse un déficit net de \$34238, ces actions ont enregistré quand même un mouvement de hausse cette semaine. Cela peut être dû à la reprise des négociations de la compagnie et l'hydro-électricité d'Ontario, qui a besoin d'énergie électrique du Québec, du peut-être, comme on l'a prétendu, à une importante vente de force motrice. Cette dernière nouvelle cependant n'a pas été confirmée dans les commentaires du président en marge du rapport annuel publié tout récemment.

Les Mines:

L'activité s'est bien maintenue sur tout le marché des mines, mais ce sont encore les actions Stadacona qui ont attiré le plus d'attention. On a évalué à près de \$32 millions de dollars la production possible d'une partie de la mine Stadacona; on présume même, que dès sa première année d'opérations, cette entreprise pourra faire assez de profits pour rembourser ceux qui ont avancé les fonds pour construire le moulin et qu'il restera assez d'argent pour continuer les travaux de développement.

Une découverte importante d'un minerai de haute teneur sur la propriété Pandora-Cadillac a fait monter ces titres ainsi que ceux des propriétés voisines, telles que Wood-Cadillac, qui a grimpé de 25 points dans l'espace d'une journée.

Le Guetteur

St-Rémi

Succès de la soirée d'amateurs

Tel qu'annoncé la semaine dernière, nous avons eu notre soirée d'amateurs. Elle fut un succès sans précédent. Beaucoup de personnes durent s'en retourner dans leurs foyers sans pouvoir pénétrer dans la salle bondée. Le nombre d'amateurs qui sont venus montrer leur savoir-faire se chiffrait à 26.

M. Ovilé Légaré présenta les amateurs d'une manière qui plut aux spectateurs par son côté amusant. L'heureux gagnant fut M. Raoul Lefrançois de St-Rémi, qui nous montra son savoir-faire en imitant un train, plutôt les "gros chars". Dans un autre numéro, M. Lefrançois nous entreteint avec une danse à la "claquette" (tap dance).

Le deuxième prix échu à M. Potvin, âgé de 14 ans, qui nous chanta une chanson tyrolienne. Il fut beaucoup applaudi et est revenu sur la scène pour nous présenter un monologue comique.

Nous ne pouvons laisser sous silence le numéro de M. Philéas Bédard, un des pionniers du folklor canadien. Malgré son grand âge, M. Bédard nous a chanté une bonne vieille chanson canadienne, puis dansa une petite danse.

La soirée était sous la présidence du R. P. J.-A. Mageau, curé du village. Il était accompagné du Rév. Frère J.-A. Lemieux, directeur du collège commercial et agricole de St-Rémi.

Un fait à souligner est la visite de notre député, Me Philippe Monette, avocat, qui est venu passer la soirée avec nous. A la fin de la soirée, M. Monette nous adressa la parole. Il encouragea les jeunes gens à rester à la campagne plutôt que d'aller se renfermer dans les grandes villes.

Pour clore, MM. Ovilé Légaré et Gédéon Toupin nous égayèrent dans une petite comédie.

Actualités mondaines

Mlle Thérèse Gagné de Ste-Mar-

tine est en visite chez Mlle Aline et Berthe Cailhier. Elle rendit aussi visite à Mlle Gabrielle et Christianne Lacaille.

La semaine dernière, nous avons eu la visite de MM. Louis et Jean-Renaud Lazure du collège Jean-de-Brébeuf. Ils étaient en promenade chez leur père, M. Louis Lazure. M. Eugène St-Louis d'Acton Vale est en visite dans notre village. Il se retire à l'hôtel Windsor.

Grande soirée dansante

A l'occasion du lundi-gras, Mlle Georgette et Irène Lussier recevaient leurs amis à une soirée dansante. On remarquait Mlle Simonne, Jeannette et Laurette Provençal, Ubaldine et Antonine Roy, Jeanne-Irène Lazure, Juliette Lelerc, Imelda Lefrançois, Simonne Brais, Mlle Elmeria et Marie-Rose Lussier de St-Edouard, Thérèse Raymond, Adrienne Dunn, Rita Roy, Rolande Bourassa de Lacadie, Noëlla Desrosiers, Léona Sareault.

MM. Raoul, Anatole et Albert Lefrançois, Paul-E. Bisson, Joseph Pinsonneault, Benoit Lamarre, Antonio Desrosiers, Léo Provost, Alfred Sareault, Girard Caron, M. Thibert et Viau tous deux de St-Edouard, Raphaël et Gérard Lefrançois et P.-E. Jodoin. Les garçons étaient reçus par M. Romain Lussier. Tout le monde s'amusa ferme. A minuit on servit un goûter qui fut fort apprécié. Pour la circonstance on avait retenu les services d'un violoniste qui sut égayer l'assistance en jouant des jingles. La veillée se continua jusqu'aux petites heures du matin.

Actualités sportives

Dernièrement, nous avons eu la visite du Delson. Pour la première fois, nous avons triomphé par le score de 4 à 3. La joute fut mouvementée du commencement à la fin. Les points furent comptés par Jean Lazure, Wilson Brodeur, Louis Lazure et Maurice Cailhier. Paul et Gérard Demers se distinguèrent aussi.

La semaine dernière, le Emfo de Ste-Martine subit le même sort. Le résultat fut de 5 à 2 en faveur du Shamrock de St-Rémi.

La ligne d'attaque composée de Paul Demers, René Picotte et Gérard Demers se distinguèrent en comptant tous les points. Ils fournirent un beau jeu d'ensemble, mais le jeu des trois frères Léger fut encore plus brillant, surtout dans la période finale.

Ce soir-là, M. Raoul Picotte, échec à St-Pierre-aux-Liens, nous rendait visite.

Voici l'alignement: P.-E. Jodoin, but; René Demers et R. Léger, défenses; P. Demers, centre; L. Picotte et G. Demers, ailes; substitués: M. Léger, A. Léger, M. Cailhier, Benoit Lamarre, L. Létourneau et P. Marotte.

Pour toutes informations, veuillez vous adresser à M. Rosario Dulude ou à M. Lucien Hénault, tél. 19, St-Rémi.

Le 8 février au soir, il y eut une partie de cartes chez M. H. Roy, opérateur du C.N.R. Etaient présents: M. et Mme Omer Colpron, M. et Mme Alexandre Provençal, M. et Mme Philippe Lefrançois, M. et Mme Théophile Jodoin, Mlle Lucille Colpron, Mlle Lucienne Morin et autres.

E.-L. Raynault

Agronome

pour les comtés de
Vaudreuil et Soulanges

Dr R. Lapierre

St-Téléphone

Comté de Soulanges

Sainte-Philomène

Un groupe d'amis se réunirent dimanche soir chez M. et Mme Jos. Art. Loiseleur. Etaient présents: Mlle Y. Tisseur, R. Noëlla Fari-neau, P. Prud'homme, M. R., Fabiola Tisseur, C. T., A., Armande Bannan, Cécile Moquin, J. Demers, Rolande et M. Loiseleur; MM. Gérard Reid, J. Henri Bourget, O. Dumouchel, R. Loiseleur, L. Tisseur, J. Rousseau, D. Remi Desgens, P. E., Fernand Prud'homme, C. A., Robert Tisseur, M., Bernard Bannan, H. Rousseau, Roger Demers, R., Maurice Vallée, J.-P. Loiseleur. La veillée fut une des plus agréables. Il y eut chant, musique et danse.

M. et Mme François Bourcier ainsi que M. et Mme Janin Bourcier et leur fillette Aline étaient les invités de M. et Mme Marcell, dimanche.

M. et Mme Adrien Bannan et leurs fils René et Pierre, M. Charles et A. Marie Reid de passage chez M. Lucien Reid, dimanche dernier.

Mme Art. Desgens et Mme Paul Lefebvre de Valleyfield, ont visité leurs parents de Ste-Philomène.

Mme J.-B. D'Amour, de passage à Montréal, lundi dernier.

Mlle Aline Bourcier, de Howick, chez ses parents, dimanche.

Mlle Rollande D'Amour a passé quelques jours à Valleyfield.

Mlle Longtin, Patricia et Ellianne Brosseau, MM. Georges et Paul Brosseau, en visite chez, M. L. Tisseur, mercredi dernier.

Le 25 janvier, un groupe de parents et d'amis visitèrent M. et Mme M.-J. Bourel de St-Rémi.

Félicitations

Nos félicitations à M Rémi Thibert, membre de notre chorale, qui remporta un prix dans un concours d'amateurs à St-Rémi, la semaine dernière.

Décès

Vendredi dernier, le 29 janvier, est décédé M. Téléphore Pitre, époux de feu Olésime Primeau, à l'âge de 77 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi, au milieu d'une assistance nombreuse. Le service fut chanté par l'abbé A. Paiement assisté des abbés Goyette et McComber. Les porteurs étaient ses fils, Emile et Ernest, ses beaux-fils, Adrien et Arthur Petit, Alexandre Pitre et M. Bobstelle. La quête fut faite par MM. A. Pitre et M. Bobstelle. Le défunt laisse deux fils, Ernest et Emile, et deux filles, Mmes Durancœur et Dorais.

Etaient de passage à Montréal en fin de semaine M. et Mde Lionel Loiseleur, Messieurs Adrien Bannan, Rolland L'Ecuyer, Fernand Prud'homme.

M. et Mde Edmour Brault de Montréal, à passer quelques jours chez M. Janvier Primeau.

M. Donatien et Marguerite Burgoyne en visite chez leur grand-mère, Mde Schinck samedi dernier.

Mlle Diane et Marie-Anne Vallée sont de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Eugénie Henrichon en promenade chez sa sœur, Mde Joseph Prud'homme.

Mlle Elsie Picard à Châteauguay dimanche dernier.

Mlle B. Dumouchel de Kinzer-Falls en promenade chez Mde J.-B. L'Amour.

ST-ANICET

Plusieurs personnes de cette municipalité, cette semaine, ont fait leur glace sur le lac. Elle a environ de 16 à 17 pouces d'épaisseur.

M. et Mme Ferdinand Laniel de Hull, Que., ont passé la journée de dimanche dans la paroisse où ils ont visité parents et amis.

Dimanche, durant la soirée, eut lieu chez M. Aimé Quenneville une partie de cartes. Parents et amis étaient au nombre des invités.

Une danse eut lieu chez M. Alfred Trépanier, la semaine dernière.

MM. Edmond et Emile Carrière et Mlle Ursule et Thérèse Carrière étaient les invités de M. Jos. Giroux pour dîner, dimanche dernier.

Une partie de cartes fut aussi tenue chez M. Edmond Carrière, jeudi dernier. Un groupe de parents et d'amis y assistaient.

Nouveau rendez-vous des
amis, au restaurant

CHEZ EMILE

Il me fait plaisir d'annoncer à mes nombreux amis, que j'ai acheté le restaurant CHEZ JACQUES.

Tout est remis à neuf. Nous vous assurons d'un service prompt et courtois.

Une visite est sollicitée.

Emile Malboeuf

Valleyfield, 253, Victoria

Placements de février Nous offrons et recommandons

4,800.00	Ville de Beauharnois	3 1/2 % 1946 à 1961	97.50
10,000	Diocèse d'Alexandria	4 % Déc 1944-48	100
1,000	Soeurs Franc. Miss. de Marie	4 % Déc. 1951	100
4,000	Hôpital Notre-Dame	4 % Jan. 1948	100

Nous exécutons toutes commandes sur les bourses de Montréal, du Curb et des Mines

J. GERARD BELANGER, L.S.C.,

Tél. Bureau 802, Résidence 91, 48, rue Ste-Cécile
VALLEYFIELD, QUE.

SAINTE-MARTINE

Réfutation:

Nous n'entreprendrons pas de polémique autour de l'échec subit par notre club Emfo aux mains du Kilgour il y a déjà quelque temps. Cette joute est chose du passé, mais je tiens à faire une simple mise au point à ce sujet tant pour les intéressés locaux que pour les étrangers.

D'après l'article de la semaine dernière, on semblerait croire que mes dires étaient mal fondés. J'ose-rais faire remarquer au rédacteur de Beauharnois qu'il a péché ses renseignements en eau trouble et que le Kilgour ne semble pas relever notre défi avec empressement.

Lors de la visite de ce club à Ste-Martine, un personne quifutouche de près à l'organisation de cette équipe, disait avec emphase que tous les joueurs étaient à l'emploi de la compagnie; or tous savent très bien que M. Jules Lemay n'est pas l'employé de M. Kilgour, qu'il joue dans le grand club et qu'il était dans l'alignement du club durant cette joute. Il en est de même pour deux ou trois autres joueurs qui contribuèrent fortement à sauver le Kilgour d'une défaite certaine.

Il me faut ajouter que l'Emfo ne conteste pas la valeur du club Kilgour et qu'il l'apprécie dans une bonne mesure.

Nous savons de source très sûre qu'en cette circonstance, le Kilgour n'avait pas son alignement régulier, et n'aurait pas enregistré une victoire avec la seule force de ses seuls joueurs. A bon entendeur salut.

St-Rémi vs Emfo

Notre club local rendit visite au St-Rémi le 2 courant. Nous fûmes défaits par le score de 10 à 3. Nos joueurs se défendirent vaillamment et courageusement mais durent baisser pavillon devant St-Rémi. La partie fut jouée avec une grande vitesse et dénuée de toute rudesse de la part des deux équipes. La troisième période nous fut fatale alors que l'adversaire compta 5 buts.

Malgré cette défaite nous devons féliciter tous nos joueurs pour leur magnifique exhibition et plus particulièrement M. Paul Jeanneau qui eut deux buts à son crédit et M. Dosithée Bouthillette qui compta un point. Mentionnons aussi notre gardien de buts M. Arthur Gascon qui arrêta un grand nombre de lancers dangereux.

Le club St-Rémi avait pour le supporter quelques amateurs cueillis ici et là. On reconnaissait un M. Bonneau (No 14) de Ville St-Pierre et les trois frères Demers de St-Constant. Ces trois derniers joueurs sont sur l'alignement régulier du club à ce qu'on nous dit.

Plusieurs fervents du goudet de Ste-Martine assistèrent à la joute Canadien-Boston la semaine dernière. Ils s'en revinrent un peu déçus de la faiblesse de leur club préféré. Fatigués par une dure semaine, ayant au rancart deux ou trois de leurs meilleurs joueurs, les Canadiens furent vaincus 7 à 2. Parmi ceux qui firent le voyage, on mentionne: MM. Paul Jeanneau, Arthur Deardale, P. Emile Gascon, Rolland Myre, Emile Goyette, Antonio Goyette, Gérard Yelle, J. B. Hébert, Gérard Giroux, H. Matthews, Raoul Brault, René Michaud, Rossini Laberge, Raoul Goyette, Paul Emile et Jean Marie Picard, M. Dupuis.

Les nôtres à l'honneur

Nous ne pouvons passer sous silence la récente nomination d'un de nos plus charmants amis à un poste honorifique. Il s'agit de M. Honorius Poirier promu au poste d'Eclairer de la brigade des Pompiers Volontaires de Ste-Martine. Ce titre, envié de tous, lui a été décerné comme récompense des utiles

services rendus et comme preuve de son courage vraiment audacieux durant l'incendie qui dévora le salon de coiffure de M. Philippe Labbé, il y a quelques semaines. Par la voie de ce journal, tous les bons camarades d'Honorius lui adressent leurs plus sincères félicitations et projettent de lui faire ériger un monument digne d'un héros.

M. et Mde J. P. Desjardins étaient de passage à Valleyfield la semaine dernière.

Mde O. Gascon et sa jeune fille Gislaine passaient dernièrement à St-Philomène.

Mlle Séraphine Lemieux et Mlle Annette Gagné assistèrent au euechre à Howick le 5 courant.

M. et Mde Roland Jeanneau et leur fille Andrée visitaient Mde A. Jeanneau dimanche.

Mlle Louise Lécuyer visitait Mlle Laure Chaput la semaine dernière.

Mde Armand Jeanneau, Mlle Laurette Jeanneau, M. et Mde Paul Jeanneau, Jacques et Gisèle Jeanneau étaient de passage à Malone samedi dernier.

Milles Thérèse et Mariette Jeanneau ainsi que leur ami respectif étaient à Ste-Martine dimanche.

Monsieur le curé A. Goyette était de passage à Québec ces jours derniers. Il assistait à un banquet donné dans la vieille capitale aux passagers du paquebot Roma qui firent le voyage en Terre Sainte il y a quelques années.

Le 4 courant M. et Mde Victor Bergevin et leur fils Flavien donnaient une grande soirée. Plus de 150 personnes contribuèrent avec entraînement à la réussite de cette fête.

Naissances

A Mme Emile Bertrand, deux jumelles ayant pour noms Marie-Anne Olivette et Marie-Jeanne Renée. Parrains et marraines: M. René Bertrand et Mlle Jeannine Sénécal, M. et Mme Narcisse Bertrand. Porteuse: Mde Emery Laberge.

M. Lucien Dautre de Montréal en visite chez ses parents.

M. Aimé Laberge de passage à Montréal en fin de semaine.

M. Paul Giroux de Beauharnois en visite à Ste-Martine.

Mlle Germaine Chantigny de Montréal en promenade chez Mlle Annette Gagné.

Mlle Anna Colpron de Montréal à Ste-Martine pour les jours gras.

Samedi Mlle Henriette Desrochers recevait un groupe de parents et d'amis à une soirée très bien réussie. On remarquait, M. et Mde E. Desrochers, M. et Mde A. Gervais, M. et Mde E. Laberge, M. et Mde A. Mallette, Milles Laure Chaput, Francine Bonnier, Lucille Thibert, Louise Lécuyer, Lucille Gagné, Suzanne Patenaude, Blanche Picard, Gabrielle Morand, Jeannine Larichelière, Monique et Laurence Desrochers, MM. Jacques Vallée, André Lacoste, Gérard Lécuyer, Roger Lefebvre, René Thibert, René Gagné, René Dubuc, Valérien Laberge, Robert Crevier, Georges Desrochers. Les premières lueurs de l'aurore surprirent la plupart des invités. C'est dire que l'on s'amusa beaucoup et que le temps passa avec rapidité.

Samedi, le 7 février, on mit dans les incubateurs de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine les premiers oeufs pour l'année 1937. Un nouveau local a été construit à cet usage et de nouveaux incubateurs furent installés.

Jeudi dernier, il y eut une grande soirée chez M. Victor Bergevin. Les nombreux invités furent enchantés de leur veillée. Samedi soir, un autre groupe se rendait chez M.

Durocher, et dimanche, on fêtait le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Jodoin.

Samedi matin, alors que M. Hébert se préparait à scier de la glace, son engin glissa à l'eau. On parvint assez facilement à l'en tirer au moyen d'une grue à sable.

Va et vient

Dimanche, Mlle Gabrielle Gagné passait la journée au couvent de Ste-Martine en compagnie de sa soeur, Sr Louis-Arthur.

Mlle Mariette Brassard passe la semaine chez M. et Mme Réal Desrosiers.

Mercredi, le 3, Mlle Madeleine Mallette recevait les membres du club de couture, et jeudi, le 11, les membres étaient les invitées de Milles Madeleine et Claire Desrosiers.

ST-ISIDORE

Grande partie de hockey, samedi dernier, le 30, entre le club Château-guay Village et le Canadien de St-Isidore. St-Isidore fut vainqueur par le score de 2 à 1. Ont compté, Tit-Bé Houle assisté de Léo Harel, et Raymond Chartrand assisté de Roland Harel. Depuis ses cinq dernières parties, le Canadien de St-Isidore n'a subi aucune défaite.

Après un court séjour à l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. Philippe Malo reviendra chez lui complètement rétabli.

M. et Mme Henri Lanctôt recevaient à souper ces jours derniers.

Notre maire, M. J.-O. Demers, a passé quelques jours à Montréal.

Mlle Claire Patenaude était en fin de semaine chez M. J.-C. Lanctôt.

Milles Thérèse et Gabrielle Martin, chez M. Marcell Martin.

Mlle Jeanne Dubuc, chez ses parents, M. et Mme Hormisdas Dubuc.

M. et Mme J.-René Desgens, chez M. et Mme Joseph Desgens.

M. Victor Colpron de Montréal, chez son oncle, M. Zénon Colpron.

Mme Arthur Harel et sa fille Aure, chez M. Paul Dubuc.

Prix du marché

Oeufs: 28c. la douz.
Beurre, 27c. la lb.
Boeufs en quartiers, 8 et 9c la lb.
Lard, 12 et 13c. la lb.
Patates, \$1 et \$1.10.
Avoine, 80 lbs pour \$1.25.
Sarrasin, 80 lbs. pour \$1.25.
Volailles vivantes, 15c. la lb.
Volailles mortes, 20c. la lb.
Tabac et feuilles, 20c la lb.
Miel blanc, 10c. la lb.
Miel brun, 7c. la lb.
Bois, érable, \$6.50 la corde.
Bois, mélangé, \$6 la corde.

J.-E. Ménard

Moulin à scie
Entr. de Pompes Funèbres
Coteau-du-Lac

Jos. Sauvé

Marchand Général

Tél. 3281 - Rivière Beaudette

Le euechre-bingo organisé par la Chorale remporte un succès

La Chorale Ste-Cécile de Valleyfield donnait vendredi soir dernier, le 5 février, son huitième Euechre-Bingo annuel.

Mgr J.-D. Nepveu, P.D., curé de la cathédrale et administrateur du diocèse, a tenu à venir encourager sa chorale en assistant comme il le fait toujours, à cette partie de cartes.

Ce fut un réel succès et Mgr Nepveu n'a pas manqué d'en faire la remarque dans les quelques mots qu'il adressa à l'assistance avant la distribution des prix.

Les officiers de la chorale sont heureux d'un tel succès et ils remercient bien sincèrement tous ceux qui de près ou de loin ont témoigné un tel encouragement, soit par leur présence, soit en donnant des jolis prix ou en prêtant leur concours d'une façon ou d'une autre, permettant ainsi de réaliser ce succès.

Le prix de présence qui fut donné par le Dr S. W. Laroche, fut gagné par Mlle J. Bélanger, et Mme Dionne fut la gagnante du service à thé qui fut tiré au sort.

Les donateurs des nombreux prix furent:

Mgr J. D. Nepveu, M. le chanoine L. U. Mousseau, M. l'abbé L. U. Bélanger, MM. J. N. Charbonneau, J. Lafleur, Un ami, Dr S. W. Laroche, Garage Perron, Pharmacie Gauthier, Elie Gendron, Ed. Langevin, N. Ostiguy, Dr. B. Bibaud, Art. Robineault, Ben. Viau, W. Ménard, Hôtel du Marché, A. A. Cadieux, H. Bougie, L. Faubert, R. Charrette, W. Barrette, P. T. Légaré, W. Lefebvre, N. Hannah, J. A. Lemieux, G. Martineau, Théo. Laniel, J. A. Larin, Tougas et Nicholson, Louis Desrosiers, L. N. Leduc, Marchand et Frère, S. Cadieux, Aug. Cadieux, Dr. J. P. A. Prigent, A. H. Besner, New Windsor Hotel, Roméo Lanctôt, Paul Charette, Daignault et Léger, J. Spinelli, A. Théorêt, J. B. Deschambault, Jos. Ri-

vest, Albert Poirier, J. E. Piette et Frère, Lalonde et Frère, Gérard Guindon, Jean Lafontaine, Salluste Pelchat, Josaphat Laniel, L. Gendron, Leduc et Prieur Ltée, Shawinigan Water et Power, Château Salaberry, Victor Léger, J. W. Duval, O. Mallette, L.-P. Godbout, P. J. Brodeur, J. G. Laurendeau, Louis VI Major, W. Cadieux, Aug. Quenneville, Adéard Monette, La Cie Dion Ltée, Sauveur Gosselin, Maxime Durand et Frère, J. O. Clermont, J. L. Charbonneau, La Crèmerie de Valleyfield, S. Chamard, Delpha Sauvé, M.P.P., Milles Boutin, A. Pouliot, Jos. Gendron, U. Riendeau, Paul Gendron, Jos. Goyette, Ph. Billette, Valleyfield Auto Parts, La Banque Provinciale, Maxime Raymond, M.P., W. Laberge, Dr L. DeGrandpré, Richer et Frère, Jos. Areno, Léo Choquette, Ad. Cholette, Taxi Stand Victoria, Eug. Martineau, La Banque Canadienne Nationale, Magasin Woolworth, T. A. Laniel, Dr E. St-Onge, McDonald et Robb, Mme M. Lalonde, Notaire J. Malouin, Ernest Bonhomme, Gustave Brault, Mme N. Langevin, Paul Chatel, Robert Besner, David Lynch, Valleyfield Silk Mill, Canadian Bronze Co., Valleyfield Coated Paper Mill, Ludger Codbecq, Rosen Bros., La Gazette de Valleyfield, Mme Th. Bélanger, Dr A. Leduc, H. Bonhomme, G. Major, O. Sicotte, G. Areno, A. Viau, J. Ostiguy, S. Bélanger, O. Lois, P. Charette, J. Lesperance, Hôtel Balmoral, C. Charette, Mlle Y. Chevreffs, C. Léveillé, A. Mallette, Mme Lauria Moquin, G. Bélanger.

A VENDRE

Jeunes barbières; profitez de cette chance. 1 chaise, 1 miroir 9 x 4 et outillage de boutique de barbier au complet. A vendre bon marché. S'adresser à Alphonse Desmarais, 32, rue Ste-Cécile, Valleyfield.

AVIS

à tous les marchands

Vous rendez-vous compte que tout travail de réfrigération peut maintenant se faire par l'électricité, c'est-à-dire sans l'embarras et les ennuis que cause la glace?

Voici quelques-unes des nombreuses applications du système de réfrigération électrique:-

- 1) Vastes entreposages frigorifiques pour institutions et hôtels.
- 2) Réfrigérateurs pour étaux de bouchers.
- 3) Entreposages frigorifiques pour laiteries. (Lait—Crème ou Beurre).
- 4) Comptoirs frigorifiques pour épiceries.
- 5) Entreposages frigorifiques pour la bière.
- 6) Réfrigérateurs pour l'eau.
- 7) Comptoirs pour légumes.
- 8) Cabinets pour crème glacée.
- 9) Réfrigérateurs pour boissons douces en bouteille.

Pour plus d'informations, consultez votre vendeur local ou le représentant de la Shawinigan.

The SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

ST-LOUIS-DE-GONZAGUE

Funérailles de Mme Ovila Julien

Le 18 janvier, avait lieu le service de Mme Ovila Julien, née Clarinda Poirier, décédée à l'âge de 59 ans et 3 mois au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Préville, curé de cette paroisse. Le service fut chanté par l'abbé Herménégilde Julien, supérieur du Collège de Valleyfield, assisté de M. l'abbé Julien, curé de St-Etienne, comme diacre et le Rév. Frère Lecours, supérieur du collège de St-Louis, sous-diacre.

La quête a été faite par Mme Ovila Poirier et Mme Louis Leduc.

Conduisaient le deuil: son époux, M. Ovila Julien; ses fils, Wilfrid et Léo Julien; ses petits-fils: Marcel et Jean-Guy Julien; ses sœurs, ses frères, ses beaux-frères et belles-sœurs. Une bru, Mme W. Julien; MM. et Mmes Omer, J.-B., William et Joseph Poirier, Xavier Poirier, Hector Broissoit, J.-B. Girouard, Zoltique Sauvé, Wilfrid Daignault, Armand Julien, Narcisse Marleau, Siméon Houle.

Dans le cortège, on remarquait ses neveux et nièces, MM. Adrien, Médard, Albert et Sylvio Broissoit, René, Bernard, Fernand et Louis-Philippe Poirier, Yves et Aimé Sauvé, MM. et Mmes Lucien Girouard, Antonio Girouard, Albert Ménard, MM. Paul-E. Daignault, Edgar Julien, Mmes M.-Laure, Florence, Agathe, Jeanne et Lucie Brossoit, Lucile et Gergette Sauvé, Mme Rolland Montpetit, Mmes Stella et Françoise Poirier, M.-Jeanne et Rollande Daignault, Reina Girouard, MM. Gérard, Emilien, Louis, Raymond, Hubert, Henri et Dominique Julien, Mmes Simonnes, M.-Claire et Florence Julien, MM. Lucien et Louis Marleau, M. et Mme Ange-Albert Cardinal, M. Edgar Julien, MM. et Mmes Elie Pilon et René Hainault, Mmes Victor Parent et Idége Pilon. Ses oncles: MM. Ovila Poirier, J.-Bte Poirier et Idége Julien.

Les porteurs étaient ses beaux-frères: MM. Zoltique Sauvé, Hector Brossoit, Wilfrid Daignault, J.-Bte Girouard, Narcisse Marleau, et Siméon Houle. M. Idége Julien précédait le cortège. La bannière de Ste-Anne était portée par Mmes Louis Leduc et Ovila Poirier.

Offrandes de messes: Les employés de la Banque Provinciale de Mégantic; MM. et Mmes William Poirier, Gaston Thibodeau, Maurice Hardy, famille Wilfrid Daignault.

Bouquets spirituels: Familles Zoltique Sauvé, Hector Broissoit, Mlle Albertine Montpetit et ses élèves, M. Wilfrid Morel, MM. et Mmes Antonio et J.-Bte Girouard.

Sympathies: Famille Aimé Pinsonnault, Mlle Jeanne Poirier, MM. et Mmes Josaphat Laniel, Valleyfield, Lucien Brossoit, Roland Montpetit, Mme Hormisdas Trudeau, familles J.-Bte Poirier, Elias Brossoit, M. Louis Marleau, MM. et Mmes Albondien Brossoit, Mmes Arthur Trudeau, Alfred Brossoit, Louis Leduc, Euclide Amesse, André Sauvé, Ovila Poirier, Omer Montpetit.

Déplacement

M. Gill Poirier, ainsi que M. Hubert Laniel, du Séminaire de Valleyfield, chez leur oncle, M. Omer Poirier.

Mlle Annette Parent était en promenade à Aubrey, chez sa cousine, Mlle Gergette Perras.

Mme Eugène Graton ainsi que M. Hilaire Lefebvre, tous de Montréal, étaient chez leur mère, Mme Jean-Marie Lefebvre.

M. Armand Bouffard, de Val-D'Or était en visite chez M. Joseph Boyer.

Mardi, le 2 février, eut lieu à la salle paroissiale de St-Louis de Gonzague un euchre-bingo au profit de notre couvent.

De magnifiques prix ont été gracieusement offerts par les donateurs suivants: M. l'abbé Thomas Préville, curé, M. l'abbé Alphonse Groulx, vicaire, les Clercs de Saint-Viateur, M. Maxime Raymond, M. P., M. Delpha Sauvé, M.P.P., M. le maire D. Daoust et Mme Daoust, M. W. Martin, notaire, M. J.-B. Gagnon, I. E. M. Zénon Brault, Mlle A. Poirier, Mme Joseph St-Denis, M. Xavier Montpetit, Mlle Irène Bougie, Mme Ernest Petit, M. et Mme Ferdinand Lefort, M. et Mme Donat Brunet, Mme Paul Montpetit, Mme D. Bélanger, M. et Mme Rosario Lafrance, Mlle Juliette St-Denis, Mlle M.-Laure David, M. et Mme Antoine Goyette, M. Ulric Laberge, M. Philippe Paré, M. Albert Palement, Mlle M.-L. Trudeau, M. D. et Mlle Alice Trudeau, M. et Mme Omer Poirier, M. Xavier Lafrance, M. Henri Laberge, M. et Mme Arthur Maheu, M. et Mme René Majeau, M. Allard, Mme E. Vinet, Mlle Marguerite Vinet, M. Zénon Billette, M. et Mme P. Boyer, Mlle A. Montpetit, M. et Mme Pierre Maheu, Mlle M.-Reine Pilon, Mlle Jules Julien, Mme Eugène Brunet, Mlle Jeanne Paré, M. A. St-Denis, M. J.-Bte Guérin, M. F. Fortier, M. Michel Poirier, M. et Mme Victor Sauvé, M. H. Poirier, M. et Mme Lucien Trudeau, M. E. Bougie, Mlle F. LaFrance, anciennes élèves.

M. P. Billette, maire; J.-P. Brodeur, Librairie Leduc, Mlles Boutin, T.-A. Laniel, bijoutier; J.-A. Laroche, Pharmacie, Mme R. Barrette, M. C. Cadieux, Dentiste Perron, Mme D. Deguire, de Valleyfield.

M. J. N. Marchand de Beauharnois, Dupuis Frères, F. Ballaigeon, Desmarais et Robitailles, Duchesneau, Paris, Genin Trudeau, A. Raymond, M. E. Normandeau, M. H. Laberge de Montréal, Shawinigan Water and Power Co., Beauharnois Heat and Power Co., et quelques autres.

Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie de St-Louis de Gonzague expriment leur sincère reconnaissance à tous ceux qui leur ont envoyé des cadeaux, ou qui ont contribué de loin ou de près au succès de cette fête.

Soirée

Dimanche, le 17, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient chez M. et Mme Henri Gagné. Parmi les invités, on remarquait: MM. et Mmes Gagner, Edouard Parent, Aubrey, Arsène Beaulieu, St-Louis, M. Euclide Faubert, St-Stanislas, Mlles Eugénie et Germaine Gagné, Irène Loïselle, Laberge, Ste-Martine, Laurette et Thérèse Gendron, Beauharnois, Albertine Montpetit, St-Etienne, Florence, Eldora et Lucille Faubert, St-Stanislas, Alice et Irma Brossoit, Diana Tisseur, Laurette, Rollande et Thérèse Montcalm, Yvette Maheux, Flore et Claire Faubert, Marie-Irène Lemieux, St-Louis, Corona Faubert, Valleyfield, Gaétane et Jeannine Parent, Aubrey, MM. Sylvere et Joseph Germain, Alcide Gagné, Raoul Deschamps, Howick, Amédée et Wilfrid Loïselle, Jerry Lynch, Laurent Hébert, Beauharnois, Victor Gendron, Beauharnois, René Poirier, Anicet Montpetit, Georges-Henri Montpetit, St-Etienne, Normand Legault, Châteauguay, Albini Montpetit, Victor et Arthur Brossoit, Zénon et Lucien Billette, Bernard Poirier, Armand Lavigne, Emilien et Eugénie Deschamps, Médard Leduc, Roch Montpetit, Armand Laberge, Joachim et Edgar Primeau, Léopold et Léonard Faubert, St-Stanislas, Hector Poirier, Valleyfield, Polydore

et Viateur Lemieux, St-Louis, Jean-Claude Parent, Aubrey.

Déplacement

M. le chanoine Donat Fortier, professeur au collège de Rigaud, était ici, chez sa mère, Mme Théodore Fortier.

M. Alcide Primeau, séminariste, est en vacances dans sa famille, M. Baptiste Primeau.

M. et Mme Romuald Pilon de Malone, sont de passage ici, chez sa mère, Mme Jos. Pilon.

M. Esmond Perras de St-Albans était de passage ici, chez son père, M. Chrysologue Perras.

M. Delvida Duranceau vient d'être nommé marguillier en remplacement de M. J.-Bte Vinet, sortant de charge.

Naissance—Montpetit

A St-Louis de Gonzague, à M. et Mme Paul Montpetit, née Alice David, un fils baptisé Joseph André, Jacques, Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. St-Denis, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Raymond David, tante de l'enfant.

Bingo

Ces jours derniers, Mme Donat Brunet, recevait quelques parents et amis à une partie de bingo. De magnifiques prix furent offerts. Au nombre des gagnantes, on remarquait: Mmes Eugènes Brunet, Philippe Boyer, Victor Sauvé, Paul Montpetit et Mlle Emilienne Pilon.

M. et Mme Godefroy Brunet de St-Remi étaient ici, chez son frère, M. Eugène Brunet.

Mme Narcisse Lefebvre de St-Polycarpe, est en visite chez sa mère, Mme Jean-Marie Lefebvre.

Présentation d'une horloge à M. Robineault

Des courses de chevaux sur le lac dimanche prochain

Dimanche soir dernier, au Château Salaberry de Valleyfield, un grand banquet était donné en honneur de M. Arthur Robineault, doyen des Amateurs-propriétaires de chevaux trotteurs du district.

Plus de 75 convives assistaient, et l'on présentait au héros de la fête une magnifique horloge surmontée de deux chevaux en argent.

M. Robineault répondit en termes choisis, et promit aux organisateurs qu'il serait toujours, comme par le passé, dévoué aux courses, et qu'il s'engageait à acheter pour l'an prochain un cheval qui saura faire honneur à la cité.

Dimanche prochain, auront lieu des courses de chevaux; en plus, un enjeu de trois dans cinq pour un montant de \$50 contre \$25, entre "Lady Lou" appartenant au Dr M. Brault de Melocheville et Peter King, cheval appartenant à M. Albert Viau, boucher de Valleyfield.

M. Elzéar Courchesne est le gageur de \$25.00 pour le coursier de M. Viau.

Les organisateurs du banquet remercient la direction du Château pour le magnifique banquet donné et toutes les personnes qui y ont assisté. Ils remercient tout particulièrement les musiciens et les chanteurs qui ont pris part au succès de la fête.

COTEAU-DU-LAC

Cours complémentaire français — Mlles Thérèse Leroux, Ruth Séguin, Madeleine Pharand.

7e année — Mlles M.-Paule Dandurand, M.-Jeanne Poupart, Laurette Legros.

Cours supérieur: 6e année — Mlles Simonne Richer, M.-Berthe Tremblay, M.-Jeanne Guindon.

5e année A — Mlles Cécile Pigeon, Marguerite Poupart, Madeleine Leroux.

5e année B — Mlles Jeannine Pharand, Thérèse Tremblay, Simonne Brisebois.

Cours moyen: 4e année — Mlles Jeannine Rodrigue, Jacqueline Raynauld, Rita Gendron.

3e année — Mlles Jeanne Leroux, Annette Carignan, Annie Pilkington.

Cours inférieur: 2e année — Mlles Clarisse Lanthier, Gisèle Deguire, Jeannine Valiquette.

1ère année — Mlles Marie-Blanche Chevrier, Simonne Blanchard, Rollande Charlebois.

Cours préparatoire — Mlles Gisèle Ménard, Marie-Berthe Marleau, Thérèse Létourneau.

Cours complémentaire anglais — Mlles Madeleine Pharand, Thérèse Leroux, Ruth Séguin, Germaine Pharand, Marie-Jeanne Poupart, Laurette Legros.

Cours supérieur: Mlles Simonne Richer, Marie-Jeanne Guindon, Marie-Berthe Tremblay, Madeleine Leroux, Marguerite Poupart, Cécile Pigeon.

Cours moyen — Mlles Jeannine Rodrigue, Jacqueline Raynauld, Rita Gendron, Annette Carignan, Jeanne Leroux, Jeannine Charlebois.

Cours inférieur — Mlles Jeannine Valiquette, Yvette Ménard, Aline Pharand, Clarisse Lanthier, Gisèle Deguire, Jacqueline Daunais.

Musique instrumentale: Cours supérieure, 2e année — Mlle T. Leroux.

Cours supérieur, 1ère année — Mlles Marielle Daunais, Pauline Séguin, Jacqueline Séguin.

Cours intermédiaire — Mlles Madeleine Leroux, Simonne Brisebois, Renée-Paule Séguin.

Cours élémentaire — Mlles Jeanne Leroux, Jacqueline Raynauld, Simonne Blanchard.

Cours préparatoire — Mlles Madeleine Poirier, Aline Lalonde, Mariette Beaudry.

Enseignement ménager: cours complémentaire — Mlles Marie-Rose Legros, Marie-Paule Dandurand.

Cours supérieur — Mlles Marielle Daunais, Marie-Anne Brisebois, Germaine Dicaire.

Cours moyen — Mlles Rita Gendron, Jacqueline Gauthier, Yvette Bourbonnais.

Cours inférieur — Mlles Thérèse Séguin, Simonne Blanchard, Clarisse Lanthier, M.-Blanche Chevrier.

M. A. R. Quinlan, ingénieur pour la compagnie Fraser Brace, est de retour dans sa famille pour quelques jours de repos.

Ces jours derniers, un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. et Mme Amédée Séguin. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Adrien Séguin, M. et Mme O. Rodrigue, M. et Mme Téléphore Séguin, Mlles Ernestine Séguin, Corona Séguin, Armandine Séguin, M. Roland St-Onge, Gabrielle Lefebvre, Paul-Ethier, Roméo Leclerc, A. Bayer, Gillis Forbes, Jim Doyle, Clara Whitford.

Samedi, le 30 janvier, M. et Mme Joseph Ménard donnaient une magnifique soirée à laquelle prirent part un grand nombre d'amis. Voici une liste des personnes qui participèrent à cette soirée. Mlles Yvette Denis, Yvette Bourdeau, Yvette Forest, Eva Arsenault, Marguerite Arsenault, Eveline Lavigne, Hélène

Lavigne, Thérèse Méthot, Germaine Méthot, Mme Souchereau, Hélène Souchereau, Gilberte Langevin, Agathe Sauvé, Orance Girard, Lucienne Lavigne, Thérèse Berthiaume, Vienna Berthiaume, Y. Geofrion, Marguerite St-Germain, Jeanne Marleau, MM. Lionel St-Germain, Maurice Bourdeau, Paul Léger, Willie Ménard, Arthur Northon, Olivier Lacombe, Adéard Lacombe, Gérard Lécuyer, Alexandre Boyer, Alfred Boyer, Armand Delisle, Laurent Lavigne, André Dubé, Léo Paquette, Olivier Rousselle, Bonat Girard, Raymond Denis, Lionel Denis, Jean-Louis Denis, John Hallan, Paul Poirier, Jean Poirier, Jean-Paul Bourbonnais, Edmour Bourbonnais, Girard Bourbonnais, Gaëtan Sauvé, Bruno Sauvé, Ambroise Sauvé, Lucien Lalonde, Eudore Méthot, Ernest Leblanc, Maurice Méthot, Albert Ponton, Henri Marleau, Jean Faure.

MM. Emile Ménard, Maurice Langevin, Joseph-Henri Leroux, Rolland Leroux, Réal Faucher, Réal Gendron, Jean-Baptiste Lalonde, Gaëtan Besner, étudiants au séminaire de Valleyfield, étaient, mardi dernier, de passage dans leurs familles pour le congé du mois.

Un accident qui eut de funestes conséquences, est survenu à un jeune garçon, de Coteau, Armand Séguin. Celui-ci était à bûcher lorsque sa hache dévia et l'atteignit au pied, lui faisant une incision qui atteignit une artère. On se hâta de transporter le blessé à la demeure des parents où le docteur Elzéar Deguire lui prodigua les soins requis.

Un accident qui a failli coûté la vie à une enfant, Albert Pigeon, fils de M. Azarie Pigeon de Coteau du Lac. L'enfant glissait près du moulin à farine de M. Victor Langevin, lorsque son traineau, mal dirigé, le projeta dans le canal du moulin. Attiré par les cris des enfants, M. Victor Langevin se porta au secours de l'infortuné et le sauva en lui tendant une échelle. Cet acte mérite des félicitations. M. Langevin avait déjà failli payer de sa vie en portant secours à un autre enfant.

Honneur au mérite à l'Académie Wilson

6e année—Rolland Lecompte, 80.3.
5e — Maurice Pigeon, 76.6.
3e — Bruno Ménard, 87.
2e — Guy Lavigne, 93.
1ère — Claude Denis, 94.
Prépar. — Gerald Meunier, 90.

Anniversaire de Mme Leduc

Un groupe de parents et amis se sont réunis chez Mme Honoré Leduc, vendredi soir dernier pour célébrer son 82ième anniversaire de naissance.

Pendant la soirée on lit une adresse et l'on présentait à Mme Leduc un joli cadeau.

Parmi ceux qui assistaient à cette réunion l'on remarquait: M. et Mme Adrien Leduc, Mme Omer Langevin, M. Orlas Leduc, M. et Mme Mathias Dubois, M. et Mme Willie Daoust, M. et Mme Théo. St-Onge, Mme Vve Cartier, M. et Mme Hormisdas Gervais, M. et Mme Charles Daoust, M. et Mme Clarence Wilbin, M. Albert Lefebvre, Mlle Hélène Daoust, M. et Mme Aimé Bougie, Mme Cyrille Deschamps, MM. Jean-Paul et René Leduc, Mlle Thérèse Leduc, MM. Robert Daoust, Rodolphe St-Onge, Yvan Leduc, Gaëtan Leduc, Mlle Pauline Daoust, M. Gilles Leduc.

Un goûter fut servi et l'on passa la veillée en chants et danses canadiennes.



ST-CHRYSTOSTOME

Sport:

Le 28 janvier le club de hockey de Ste-Martine est venu rendre visite à notre club, celui-ci fut victorieux par le score de 2 à 0.

Le 31 janvier le club de Hemmingford venait visiter notre club. St.-Chrysostôme remporta la victoire par le score de 3 à 4. Nous félicitons nos joueurs de St.-Chrysostôme pour leur brillante victoire.

M. Alphonse Dagenais de Ste-Martine chez Mme Alphonse Dagenais et Zénophile Primeau.

Mlle Germaine Crête, instce de St Antoine Abbé chez son père M. Olivier Crête, dimanche dernier.

Le 7 février M. et Mme Albert Huot ont passé la veillée chez M. Pierre Bariteau, hôtelier.

Mlle Violette Em. Laberge, instce en visite dimanche dernier chez sa cousine, Mlle Lauréa Léger de St-Stanislas de Kostka.

Mlle Jeannine Bourdeau est de retour d'une promenade de quelques semaines chez des parents à Montréal et à St-Jean.

Des exercices de chants grégoriens ont lieu deux fois par semaine à la chorale des hommes sous la direction de notre curé, M. Médario Gagnier.

A une assemblée du Cercle Agricole tenue le 25 janvier furent élus: Président, M. Gérald Turcot, vice-président, M. Omer Gadoua. Directeurs: MM. Albert Huot, Roch Bonhomme.

M. Alexis Primeau de Ste-Clothilde chez son père M. Pierre Primeau.

Réceptions:

Le 6 février Mlles Jeannette et Mercedes Bourdeau de Beauharnois étaient en visite chez leur oncle M. Philias Bourdeau. A cette occasion se sont réunis: M. et Mme Roland Crête, du Village St. Pierre; Mlles Annette et Yvette Laberge, M. Louis Laberge de St. Urbain, M. Bourdeau de Ste.-Clothilde, M. et Mme Léo Bourdeau, Mme Joseph Couillard, Mlles Violette Em. Laberge, instce., Gisèle Huot instce., Germaine Crête, instce., et Jeanne Crête, Jeannine Bourdeau, Anita Couillard, MM. Wilbrod Laberge, Joseph et Aldéo Huot, Antonio Crête Roland, Ernest et Roch Bourdeau. Il y eut parties de cartes, jeux de bingo, chants, déclamations, et musique. Tous s'en retournèrent enchantés de cette veillée intime.

Le 31 janvier, M. et Mme Wilfrid Sénécal ont reçu quelques parents et amis parmi lesquels on remarquait: MM. et Mmes Albert Huot, Wellie Primeau, William Guay, René Goyette, Johnny Parent, Johnny Berthiaume, MM. Isaie Sénécal, Joseph Parent, MM. et Mmes Adélard Bourcier, Eugène Bourcier, Mlle Alice Bourcier du village St. Pierre, M. Eucher Bourcier, d'Howick.

Le 8 février M. et Mme Léo Bourdeau ont reçu en l'honneur de M. et Mme Roland Crête, Mlles Jeannette et Mercedes Bourdeau.

Monsieur Arthur Perras, maire de la paroisse était de passage à Montréal dernièrement.

Ecole No 7

Mois de janvier

Mlle Violette-Emilienne Laberge, institutrice.

"Le travail est la clef du succès".

5e année — Madeleine Huot.

4e année — Rolande Dagenais,

Rita Huot, France Primeau, Violette Primeau, Florisca Primeau.

3e année — Cécile Huot, DesNeiges Bourdeau, Olive Primeau, Pierre Dagenais, Euchariste Huot.

2e année — Pauline Huot, Irène Primeau, Armand Dagenais, Maurice Bourdeau, Armand Montpetit, Léo-Paul Primeau, Marie-Anne Laberge, Roland Dagenais.

1ère année — Alice Primeau, Marie-Jeanne Primeau, Gaétane Primeau, Léo Dagenais, Raoul Bourdeau, Florida Primeau, Gérard Dagenais.

Cours préparatoire. — Réal Dagenais, Lucille Huot, Henriette Dagenais, William Primeau, Roland Laberge, Gérard Laberge.

A mes chers élèves, Voici une causerie qui arrive bien à son heure et qui, j'espère, vous intéressera beaucoup. Je dois vous dire avec fierté d'aimer et estimer l'histoire du Canada; pourquoi donc? parce qu'elle nous parle de notre beau pays, le Canada, découvert par Jacques-Cartier en 1534.

Elle nous parle encore de nos hommes illustres et de nos ancêtres, la manière dont ils ont vécu, les actes héroïques qu'ils ont accomplis pour la défense du pays et les combats qu'ils ont eu à soutenir. Elle cite aussi ceux qui ont sacrifié les douceurs de leur patrie pour venir planter sur nos rives la religion et la civilisation de la France; ceux qui ont défendu, de toute leur âme, nos droits les plus sacrés, notre religion et notre langue française. Petits Canadiens français, restez fidèles à votre pays puisqu'il a été le berceau de votre enfance; c'est dans ce pays que vous avez reçu le baptême et les premiers baisers de votre mère, que vous avez appris à balbutier le saint nom de Dieu, à le connaître et à le prier.

Jeunesse écolière, aimez l'histoire du Canada, car c'est un sentiment naturel d'étudier son pays, ses origines. Remerciez Dieu de vous avoir fait naître dans un pays catholique et de vous avoir donné des parents chrétiens.

Espérons qu'un jour, quand nous quitterons cette terre, nous vous retrouverons tous dans la céleste patrie.

V.-E. Laberge, inst.

Soirée du Bon Vieux Temps à l'école de Bellerive lundi

La soirée du Bon Vieux Temps, organisée par la Société St-Jean-Baptiste, Section de Bellerive, a remporté un beau succès. Cette soirée qui eut lieu lundi soir dans l'Ecole de Bellerive, attira une foule de près de 250 convives et était au profit de la nouvelle église de Bellerive.

Les organisateurs, qui comprennent les Dames de la Paroisse, les Enfants de Marie et la Société St-Jean-Baptiste, se dépensèrent au succès de cette belle initiative. Chaque famille de la paroisse était représentée. Tous avaient été approchés soit par les membres de la Société St-Jean-Baptiste, soit par les Dames Patronesses ou par les jeunes filles.

Les jeunes filles se sont surtout occupées à trouver des cadeaux pour le bingo, des costumes et des services de table. Les dames avaient à trouver le nécessaire pour le souper.

Le souper qui eut lieu à 7h. 30 groupait plus de 250 convives. A la table d'honneur on remarquait S.H. le maire et Mme la mairesse, M. le curé Saint-Aubin, les marguilliers, les commissaires d'écoles et leurs épouses, les professeurs du séminaire ainsi que quelques paroissiens.

Pendant le souper, l'orchestre Dumouchel, composé de talents locaux, fit les frais de la musique.

Durant la soirée, il y eut quelques sets américains dansés par des paroissiens et paroissiennes revêtus de costumes canadiens d'autrefois.

Au Bingo qui eut lieu après le repas, on vendit à l'enchère de nom-

breux objets dons de particuliers. La roue de fortune réalisa aussi de beaux profits.

Cette soirée du bon vieux temps devait avoir lieu dans le soubassement de la nouvelle église de Bellerive mais l'humidité en cet endroit obligea les organisateurs à changer de local, et l'on se réunit dans l'école de Bellerive. Ce contretemps n'a cependant nui en aucune manière au succès de la soirée.

Plusieurs paroissiens de Grandville assistaient à cette soirée.

N'ATTENDEZ PAS QUE LA CONSTIPATION VOUS RENDE MALADE

Agissez dès aujourd'hui. Vous pouvez si vous le voulez, prendre indéfiniment des pilules. Mais rappelez-vous que l'accoutumance aux remèdes est malsaine et souvent inefficace.

Corrigez naturellement la constipation ordinaire et introduisant dans votre régime alimentaire ce qu'il faut de "matières inassimilables" et de vitamines B.

Le Son Kellogg's ALL-BRAN fournit ces deux éléments indispensables. Il absorbe le double de son poids d'eau, stimule et débarrasse le système.

Délivrez l'organisme de ses poisons et vous verrez combien vous en trouvez soulagé. Essayez le Son Kellogg's ALL-BRAN durant une semaine. Si vous n'êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé par la Compagnie Kellogg.

Prenez deux cuillerées de Son ALL-BRAN par jour, comme céréale, avec du lait ou des fruits, ou cuisiné dans vos aliments; ou à chaque repas dans les cas obstinés.

En vente dans toutes les épiceries. Fabriqué et garanti par Kellogg, à London.

Saint Jean Baptiste

Sommes-nous des hurons?

Une vénérable présidente d'une remuante association politico-sociale félicitait l'autre jour un illustre conférencier canadien-français de n'être pas un Canadien français ni un Canadien Anglais mais un canadien. Un huron alors ou un algonquin? Expliquez-nous cela, mademoiselle. Dites-nous à quel moment de son évolution psychologique un canadien français devient un canadien pur. Qui peut empêcher que mes ancêtres soient des émigrés du Perche plutôt que du Lancashire? Je ne m'en plains pas du reste et je ne donne à personne la permission d'embrouiller ces choses-là.

Toute l'histoire est sous nos yeux pour attester que nous sommes canadiens-français et si parfois nous nous vantons d'être des canadiens pure laine c'est précisément pour affirmer avec plus de force que nous sommes les descendants de ces quelques milliers de français qui furent les premiers blancs, les porteurs de civilisation en ce pays et tentèrent de s'en faire une patrie

par la hache, la charrue, l'épée et le fusil. Aucune fiction politique, allégeance étrangère ou confédération, aucun mensonge oratoire, aucune trahison ne peuvent embrouiller trois siècles de claire et froide généalogie. Nous pouvons perdre une langue, l'abandonner, changer de religion, apostasier, mais nous ne pouvons rien contre notre naissance. Nous serions bien le seul pays au monde où il y aurait honneur à renier ses origines. Et après tout ce n'est pas notre faute s'il nous faut partager notre titre de canadiens avec d'autres. Nous y consentons bien maintenant, mais ne confondons pas.

La fusion des races est toujours possible, mais ce n'est ni par traité ni par code. Et ce n'est pas leur faute non plus si pour empêcher les canadiens-français de se fusionner avec tous leurs compatriotes il y a l'empêchement de religion. Origine, langue, religion, tout cela nous sépare; quant à nous unir pour la paix comme pour la guerre c'est affaire libre et de bonne entente.

Gaudarville

Festival

Le secrétaire du Festival-concours de musique du Québec nous communique que les formules d'inscriptions sont maintenant à la disposition des candidats qui en feront la demande à 1265, rue Stanley—Chambre 14—Montréal.

L'inscription au concours doit être faite avant le 1er mars, 1937.

A VENDRE

Installation complète de restaurant vendre, comprenant des bancs, comptoirs, une glacière, une balance, etc. Pour information, s'adresser à Adolphe Lalonde, Tél. 906-s-4, St-Louis de Gonzague.

Avis public

Avis public est par les présentes donné que la Cité de Salaberry de Valleyfield s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir des amendements à sa charte sur les matières suivantes:

Désigner les officiers permanents du Conseil; changer le mode de cotisation pour le coût des réparations et constructions des égouts; permettre la pose de paraneiges sur les lots vacants; autoriser la cité à entretenir des chemins d'hiver dans un rayon de pas plus de trente milles de ses limites, avec le concours des municipalités intéressées; imposer une taxe sur les différentes lignes de commerce et une taxe spéciale sur les chaînes de magasins; acquérir et exproprier les terrains et tous objets relatifs à l'éclairage de la Cité et à la force motrice; acquérir et exproprier des usines électriques avec leur système de distribution et accessoires; et pour autres fins.

Salaberry de Valleyfield, 8 février 1937.

LAURENDEAU & COSSETTE, Procureurs de la requérante.



"Ah! maintenant je peux respirer!"

VICKS VAPOROL

QUELQUES GOUTTES SEULEMENT DANS CHAQUE NARINE

DEGAGE RAPIDEMENT la tête "prise"

Pour le nez et la gorge

AIDE A EVITER nombre de rhumes

Le bill de la cité sera présenté à Québec lors de la session

Quelques soumissions acceptées à l'Assemblée du comité des Finances—La Montreal Cottons vendra-t-elle ou louera-t-elle l'usine de génération?

Proposé par M. Donat Leboeuf, secondé par M. J.-A. Mallette, "Que la soumission de A.-A. Cadioux pour costumes de constables à \$32.50 et pour uniformes d'officiers à \$34.00, soit acceptée, étant la plus basse produite.

"Ces uniformes devront être confectionnés conformément aux exigences du Chef de Police, et soumis au Président de Police avant livraison." Adopté.

Proposé par M. J.-A. Mallette, secondé par M. Donat Leboeuf, "Que la soumission de Leduc et Prieur Ltée. pour 15 paires de chaussures à \$4.50 la paire soit acceptée. Ces chaussures devront être acceptées par le Président de Police avant livraison." Adopté.

Sur rapports du Chef de Police, la demande d'admission pour Roger Poirier à l'hôpital St-Luc est refusée, et la demande d'admission pour Alcide Lepage à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield est référée au Village Nouveau-Salaberry.

Une demande d'octroi du Club de Raquettes est lue et filée aux archives.

Proposé par M. Adéland Touchette, secondé par M. J.-A. Mallette, "Qu'un montant de \$100.00 soit voté à M. J. Anatole Latour pour le Bottin du Commerce de Valleyfield, à condition qu'il fournisse gratuitement à la cité le nombre de bottins dont elle aura besoin." Adopté.

Lecture est faite d'un rapport de l'Ingénieur au sujet de la municipalisation.

palisation.

Proposé par M. Adéland Touchette, secondé par M. Adéland Monette, "Que demande soit faite aux autorités de la Montreal Cottons Limited à quelles conditions elles vendraient l'usine de génération No 4 de la compagnie, et aussi à quelles conditions et pour quel terme elles loueraient la dite usine à la cité de Valleyfield." Adopté.

Proposé par M. J.-A. Mallette, secondé par M. Adéland Touchette, "Que le Trésorier soit autorisé à payer à M. Romuald Théoret une somme de \$25.00 en règlement final de sa réclamation en dommages contre la cité, sans préjudice aux droits de la cité." Adopté.

Conseil: 4 février 1937

Proposé par Monsieur l'échevin J.-A. Mallette, secondé par Monsieur l'échevin Wilfrid Daignault,

"Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer la pétition et le bill de la cité qui sera présenté à Québec lors de la prochaine session, et que MM. Laurendeau & Cossette, avocats, soient autorisés à faire les procédures et les démarches nécessaires à la présentation de ce bill." Adopté.

Proposé par Monsieur l'échevin Adéland Monette, secondé par Monsieur l'échevin S.-W. Laroche, "Que l'Ingénieur soit autorisé, à faire connecter un tuyau d'entrée de 1½ pouce pour le service d'eau au Château Salaberry." Adopté.

Et la séance est levée.

Ste-Clothilde

M. et Mme Sauvé de Saint-Louis de Gonzague ainsi que Mlle Jeanette Turcot de Henrysburg, de passage chez M. Emile Turcot.

Mme Goyette de St-Urbain et Mlle Bourdeau d'Aubrey, chez M. Armand Tremblay.

M. Laurier Chenail a passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Béatrice Germain de Cohoes en visite chez son oncle, M. William Guay.

Mlle Jeannette Chenail de Verdun, en promenade chez M. Eugène Chenail.

Mlle Madeleine Tremblay et Edmour Patenaude sont revenus de Montréal où ils sont allés passer quelques jours.

Mlle Sauvé, qui suit des cours à l'école ménagère de Ste-Martine, était de passage chez son frère, M. le curé.

M. Philorum Tanguay, de Saint-Chrysostôme, de passage chez Mme Jean-Baptiste Brault.

Mlle Germaine Lamarre est partie pour aller travailler à Château-guay.

Mlle Florence Laplante, qui travaille à Sherrington, de passage chez son père, M. Wilfrid Laplante.

M. Herménégilde Fortin ainsi que Mlle Françoise Alary, qui étaient depuis quelque temps en promenade chez M. Pierre Primeau son retour-nés à Montréal.

Ces jours derniers, eut lieu chez M. Joseph Prud'homme, une belle soirée où il y eut chant, musique et danse. L'assistance était nombreuse. Chacun partit enchanté de sa belle veillée.

Il y eut aussi, chez M. Albert Gamelin, une agréable soirée où il eut parties de cartes, chants, musique et danse. Tous partirent à une heure avancée dans la nuit et gardèrent un bon souvenir de cette veillée.

Dimanche, le 25 janvier, comme par les années précédentes, M. le curé a donné un souper aux marguilliers du banc, au maire et au conseil de la paroisse. Ensuite, il y eut partie de cartes qui se prolongea à une heure avancée.

Jeudi dernier, plusieurs parents et amis se sont réunis chez M. Arthur Primeau pour fêter l'anniversaire de naissance de leur garçon Lauréat. Après musique et danse, qui se prolongèrent tard dans la nuit, les gens se retirèrent contents de leur veillée.

Presque tous nos vieux qui ont fait application pour leur pension de vieillesse, ont eu l'agréable surprise de recevoir leur argent cette semaine.

Le Dr G. Amiot au poste CKAC

Mercredi soir à 8 heures p.m. au poste CKAC le programme Sweet Caporal, sous la direction de Léo Sieur, faisait entendre un des citoyens bien connus de Valleyfield. Le Dr Gilles Amyot fit entendre une chanson de son répertoire. Léo Le-Sieur était l'organiste.

Assemblée régulière de la Paroisse Ste-Cécile

Le secrétaire est autorisé à écrire au poste CKAC, pour la continuation du programme "Les événements Sociaux"

Assemblée régulière et mensuelle du conseil de la Paroisse Ste-Cécile, tenue au lieu ordinaire de ses sessions, lundi le premier février 1937, à 2 hres p.m. en la salle de l'Hôtel de Ville de la cité de Salaberry de Valleyfield, conformément aux dispositions du Code Municipal.

Sont présents: Son Honneur le Maire André Léger, Messieurs les Conseillers Philias Daoust, Adolphe Poirier, Uldège Leduc, formant quorum des membres de ce conseil, sous la présidence du Maire.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues, trouvées correctes, approuvées, signées par le Maire et contresignées par le secrétaire-trésorier.

Le rapport financier des opérations de la municipalité pour l'année mil neuf cent trente six, est produit et lu par le secrétaire-trésorier.

Proposé par Monsieur le Conseiller Philias Daoust, secondé par Monsieur le Conseiller Uldège Leduc,

Que le rapport dont lecture vient d'être faite soit approuvé par ce conseil.

Lecture est faite du rapport des élections du Maire et des Conseil-

lers, lequel rapport est filé aux archives.

Proposé par Monsieur le Conseiller Adolphe Poirier, secondé par Monsieur le Conseiller Uldège Leduc,

Que les comptes dont lecture vient d'être faite soient approuvés par le conseil et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à en faire les déboursés comme suit: Daniel Poirier \$1.00, J.-P. Chatel, \$12.50; Cité de Valleyfield, loyer de la salle \$12.00.

Proposé par Monsieur le Conseiller Philias Daoust, secondé par Monsieur le Conseiller Uldège Leduc,

Que le secrétaire-trésorier soit ré-engagé pour l'année mil neuf cent trente sept, à cent cinquante dollars. Adopté.

Attendu qu'il a été porté à la connaissance de ce conseil que des influences cherchent à faire discontinuer et arrêter l'émission du programme dit: "Les événements sociaux".

Proposé par Philias Daoust, secondé par Uldège Leduc,

Que le secrétaire soit autorisé à écrire au poste CKAC demandant que le programme "Les événements sociaux" soit continué.

CONSEIL de ST-ANICET

Assemblée régulière, tenue le 1er février 1937, présidée par M. Jas.-B. Narey, maire; tous les membres présents.

Prop. par les conseillers Edmond Carrière et N. D. Rankin, de payer les comptes suivants: Unité Sanitaire, \$127.17; Alfred Trépanier, réparation de pont, \$2; E. A. Quenneville, voyage à Valleyfield, pour conduire Mme Joseph Roussel à l'hôpital, \$10.

Prop. par les conseillers Avila Robidoux et Alfred Primcau, que les comptes de \$14.30 à Ildori Quesnel, payé pour réparation de son auto à J. F. Smythe, garagiste, et celui de \$10 pour autorisation de passer sur la terre de J.-B. Caza, ainsi que dommages faits à sa clôture, soient payés, et d'envoyer ces comptes au ministère de la voirie à Québec pour remboursement. Approuvé unanimement.

Prop. par les conseillers Alfred Primeau et secondé par le cons. Ed. Carrière, de demander à la National Breweries d'envoyer un cheval Black Horse à l'étable de M. Adrien Quesnel pour donner un meilleur service dans cette municipalité. Approuvé.

Soirée donnée par la J.O.C.F.

La J. O. C. F. organisa vendredi soir dernier une soirée récréative qui eut lieu dans la salle du local. Une vingtaine de jeunes filles jocistes et d'invitées assistaient à la réunion.

Des chants populaires et jocistes, au son d'une musique entraînante, reflétaient l'enthousiasme de ces jeunes filles; elles sont heureuses de se lancer dans un mouvement si digne d'admiration!

Au bingo, la chance favorise plusieurs joueuses. Au cours d'une collation généreusement servie, des anecdotes comiques, de gais propos échangés, amènent les rires francs de la joyeuse compagnie. Chacune parle de son travail, de ses plaisirs et plusieurs émettent en passant leurs idées et leurs opinions et tous discutent allégrement.

Un cadeau-surprise et des prix de présence furent distribués.

Avant de se quitter, elles s'imprégnent davantage de l'idée jociste en fredonnant en chœur leurs chansons préférées.

Récital de violon à l'Hospice Saint-Vincent de Paul

Récemment, en la salle de l'Hospice St-Vincent de Paul, le docteur Irénée Frappier, dentiste, donnait un récital de violon. Mme Frappier était au piano d'accompagnement.

Le programme comprenait: I—Concerto en "la" mineur, Vivaldi; II—Gavotte, Gossec; III—Orientale, C. Cué; IV—Simple aveu, Thomé; V—Canzonetta, Godard; VI—Zigun-nerwisien, P. Sarasate; VII—Andante du Concerto, Mendelssohn; VIII—Chants viennois, F. Kreisler; IX—Introduction et Rondo Capriccioso, Saint-Saëns; X—Gigues canadiennes; XI—Tambourin chinois, F. Kreisler; XII—Czardas, V. Monté;

XIII—Souvenir, Franz Drdla.

Un auditoire de 125 personnes, composé du personnel, des religieuses et de quelques invités, ont vivement apprécié les qualités violonistiques du Dr Frappier. La technique est solide, le jeu est élégant et ne manque pas de sensibilité.

De même, Mme Frappier a fait preuve d'expérience dans l'accompagnement; elle a su être discrète, sans manquer d'être intéressante.

A l'intermission, Mlle Pichette, professeur de piano, a très bien joué l'Impromptu de Chopin.

UN INVITE.

M. C.-H. Reid est décédé à Montréal

On apprend avec regret le décès de M. Camille Honoré Reid de Valleyfield, fils de Aimé Reid et de Mme Reid décédée.

Né le 26 novembre 1908 à Ormstown, le défunt commença ses études à l'Ecole Modèle de sa place d'origine. Il fit son entrée au Séminaire de Valleyfield en 1922. En 1930 il entra au Séminaire des Missions-Etrangères à Pont-Viau. Il fit deux ans d'étude au Grand Séminaire de Montréal.

Avant sa mort qui survint le 5 février à Montréal, il travaillait à la Pharmacie Senay à Montréal. Il était étudiant en pharmacie depuis trois ans.

Le service funèbre eut lieu en la cathédrale de Valleyfield lundi, le 8 courant. La levée du corps fut faite par le Chanoine Julien.

La messe fut chantée par le curé de la cathédrale, Mgr J.-D. Nepveu. Il était assisté de deux des confrères de classe du défunt, les abbés Dufresne et Laniel.

Les porteurs étaient également ses confrères de classe. Ce sont MM. Gabriel Prieur et Edgar Hébert, pharmaciens, le Notaire Robert Besner, Doris Ménard, marchand, le docteur Gérald Boyer et Laurent Boyer.

L'église était comble ce qui était un indice de l'estime que le défunt occupait parmi ses nombreux parents et amis.

A la famille éprouvée La Gazette de Valleyfield offre ses plus sincères sympathies.

St-Anicet

Vendredi, le 29 janvier, eurent lieu à St-Anicet, les funérailles de Mme Cyprien Langlois âgée de 67 ans, née Christiana McKillop.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, M. Cyprien Langlois, un fils, Alfred de Tupper Lake, et trois filles ainsi que plusieurs autres parents.

Le curé J.-A. Reid officiait.

Plusieurs personnes de la paroisse assistèrent aux courses qui furent tenues à Valleyfield, samedi et dimanche.

Samedi matin, avait lieu chez Mme Vve Léandre Beaudry, un en-can. Tout s'est bien vendu. M. Donnelly était l'encanteur.

Dimanche soir, fut servi chez M. et Mme Daniel Caza, un souper à des parents et amis.

Une partie de cartes fut donnée par M. Edmond Chrétien, vendredi dernier. Durant la soirée, les personnes présentes jouèrent au bingo. Tous ont passé une agréable soirée.

Mlle Jean Millar et Mlle McDonald de cette paroisse ont passé la fin de semaine à Montréal.

Le rapport donné par le curé de la paroisse pour les personnes communiantes et non-communiantes fut le suivant: 1010 communiantes, 238 non-communiantes, sur 210 familles.

M. et Mme Edmond Caza étaient de passage dans la paroisse la semaine dernière.

POUR VOUS MADAME

CHRONIQUE FEMININE...

La laitière et le pot au lait

Perrette sur sa tête ayant un pot au lait
 Bien posé sur un coussinet,
 Prétendait arriver sans encombre à la ville.
 Légère et court vêtue, elle allait à grands pas,
 Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
 Cotillon simple et souliers plats.
 Notre laitière ainsi troussée
 Comptait déjà dans sa pensée
 Tout le prix de son lait; on employait l'argent;
 Achetait un cent d'oeufs; faisait triple couvée;
 La chose allait à bien par son soin diligent.
 "Il m'est, disait-elle, facile
 D'élever des poulets autour de ma maison;
 Le renard sera bien habile
 S'il ne m'en laisse assez pour avoir un cochon.
 Le porc à s'engraisser coûtera peu de son;
 Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable:
 J'aurai, le revendant, de l'argent bel et bon.
 Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
 Vu le prix dont il est, une vache et son veau?"
 Perrette là-dessus saute aussi, transportée:
 Le lait tombe; adieu veau, vache, cochon, couvée.
 La dame de ces biens, quittant d'un oeil mari
 Sa fortune ainsi répandue,
 Va s'excuser à son mari,
 En grand danger d'être battue.
 Le récit en farce en fut fait;
 On l'appela le Pot au lait.

Quel esprit ne bat la campagne? ?
 Qui ne fait châteaux en Espagne?
 Picrochole, Pyrrhus, la laitière, enfin tous,
 Autant les sages que les fous.
 Chacun songe en veillant; il n'est rien de plus doux.
 Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes;
 Tout le bien du monde est à nous,
 Tous les honneurs, toutes les femmes.
 Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi;
 Je m'écarte, je vais détrôner le sophi;
 On m'élit roi, mon peuple m'aime;
 Les diadèmes vont sur ma tête en pleuvant:
 Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même?
 Je suis gros Jean comme devant.

En relisant, ces jours derniers, "La laitière et le pot au lait, cette fable charmante de La Fontaine, que je vous cite à l'instant, l'idée m'est venue d'en faire avec vous une petite analyse.

Il ne serait pas étonnant que La Fontaine se soit inspiré pour écrire cette fable, d'une vieille histoire arabe ou indienne, connue en France dès le Moyen Age.

On raconte qu'un brahmane, étendu chez un potier, songeait, un plat de riz à la main. Il voyait dans son rêve, tout ce qu'il pourrait retirer de la vente de ce plat. Exalté par son ambition et par la fortune qu'il croit déjà tenir, il fait des gestes si fébriles qu'il brise son plat ainsi que plusieurs pots autour de lui.

Il est aussi à supposer que La Fontaine ait choisi le thème de sa fable dans la transposition de ce récit, écrit en latin, par Nicholas de Pergames, vers le 13e siècle; l'écrivain travestit le brahmane en une vieille femme portant un vase de lait. Ce qui est plus probable, c'est que La Fontaine se soit laissé séduire par la fable de Bonaventure des Périers, ce fin conteur de la Renaissance. Ce dernier raconte la même histoire de cette femme portant à la ville un pot au lait. Il lui prête, cependant, un type absolument français, lui donne un caractère national.

La Fontaine n'a donc pas inventé le sujet de la fable qui nous intéresse. Il a quand même le mérite d'avoir dégagé d'un récit vieillot, une profonde psychologie et de s'être révélé, par la grâce et la facture de cette pièce, un poète subtil et un artiste achevé.

L'idée générale de La Fontaine, dans cette fable, est de nous démontrer notre indomptable tendance aux rêves, aux illusions folles que la réalité détruit si souvent. A cet effet, il met en scène une ména-

gerait terne. Il le dit d'ailleurs fort joliment: "Chacun songe en veillant; il n'est rien de plus doux." Ce grand psychologue connaît aussi le danger de tels mirages et il profite de l'occasion pour nous donner une leçon de sagesse.

A la petite paysanne, il donne le conseil de se mettre en garde contre son imagination vagabonde. Aux arguments de la tromperie, de la duperie, il en joint un autre qui peut nous ramener de nos rêves, vite et de très loin: le ridicule. Perrette sera désormais un sujet de raillerie à cause de son accident. Lui-même, La Fontaine, s'étant laissé prendre par le rêve, redevient, à cause d'une anicroche, "gros Jean comme devant." Rien de plus expressif pour nous faire admettre que la médiocrité, toute rigide qu'elle est à sa valeur, et offre plus de sécurité que l'ambition.

Si La Fontaine est un psychologue remarquable, il n'est pas moins un poète incomparable et un grand artiste.

D'un motif qu'il n'a pas inventé, il dégage un poème exquis qu'on a justement appelé: "un chef d'oeuvre en miniature." Parmi ces dons poétiques, il possède celui de peindre, de rendre vivant et de manier le vers en maître. Sa présentation de Perrette nous inspire le même mot que Mme de Sévigné aimait à dire, à propos d'une fable de La Fontaine: "Cela est peint!" Nous pourrions ajouter: cela est vivant! En effet, quel petit tableau coloré, aux contours gracieux et quelle beauté agreste dans ce portrait! Cette jeune femme, débordante de vie et de simplicité, nous la reconnaissons tous; c'est la gentille fermière. L'imagination toujours active du poète, son art de raconter, ses expressions pittoresques font naître partout, l'intérêt et la vie. On peut suivre la pensée du poète par la diversité de son rythme et la longueur inégale de ses vers. Les idées essentielles, il les exprime par l'alexandrin tandis qu'il choisit les vers de huit pieds pour les scènes secondaires. Cette diversité est un élément très attrayant et communicatif un souffle de vie à la poésie. Il a surtout pour effet de donner du relief à la pensée. Ainsi, dans le monologue, des vers autres que des vers alexandrins ne nous auraient pas si bien campé Perrette dans ses rêves. En plus du rythme fantaisiste, La Fontaine obtient un résultat merveilleux avec l'enallage. Brusquement, il change le temps du verbe dans deux vers qui se suivent:

"Le porc à s'engraisser coûtera peu de son,
 Il était quand je l'eus de grosseur raisonnable."

On voit le futur remplacé par le passé. Le rêve de notre paysanne va si bon train que son porc a déjà pris du poids. Cette habileté du poète nous attache au mouvement de sa pensée.

Que dire maintenant du vers célebre: "Le lait tombe; adieu veau, vache, cochon, couvée", contenant une fortune écroulée? Pour une fois, l'alexandrin nous apparaît court; il démolit tant de choses en douze pieds! Il a fallu à La Fontaine quatorze alexandrins pour échafauder le rêve de son personnage. Dans un seul, il anéantit tout. L'antithèse est d'une force prenante. Elle est réussie avec un rare bonheur. C'est le coup de maître.

L'antithèse n'existe pas seulement dans ce dénouement subit, elle est aussi dans les mots: "Sa fortune ainsi répandue". La fortune, cette chose considérable, — celle de la

CONSEILS DE LA MENAGERE Comment servir et manger les oeufs

Qu'ils soient apprêtés d'une façon ou d'une autre, les oeufs doivent toujours être très frais.

Avec les oeufs brouillés présentés, on sert un couvert à entremets; mais, s'ils sont très cuits, on peut les manger à la fourchette; les parties de blanc liquide se prennent à l'aide de petits morceaux de pain que l'on porte à la bouche en les piquant à la fourchette. Les oeufs au lait se mangent avec la cuiller à entremets.

On ne sert les oeufs la coque que dans les déjeuners intimes; on les apporte dans un récipient argenté contenant de l'eau chaude. Chaque convive a un coquetier et une petite cuiller avec laquelle il brise l'oeuf à son extrémité. L'oeuf étant ouvert, on le sale à l'aide de la petite salière à trous, et on le déguste avec la petite cuiller en l'accompagnant de quelques bouchées de pain. La coquille se brise discrètement sur l'assiette.

Odeurs de cuisines

La confection de certains plats, ainsi que les nettoyages faits avec des produits à odeur très forte produisent un mélange d'odeurs très désagréables dans un petit appartement. Pour éviter cet inconvénient, il faut tenir à l'ouverture de la cuisine fermée pendant la confection des mets, et garder la fenêtre ouverte, ainsi que pendant les nettoyages. Ceux-ci doivent se faire toujours longtemps avant ou après les repas. Mais il est surtout nécessaire d'entretenir la cuisine dans un état de propreté parfaite. Les mauvaises odeurs ne proviennent souvent que d'un mauvais entretien.

Après chaque lavage de vaisselle, dégraissez l'évier en y versant un demi-litre d'eau bouillante dans laquelle vous ferez fondre gros comme une noix de carbonate de soude. Tenez toujours fermée la boîte à ordures; placez au fond un papier épais que vous renouvelez chaque fois que vous la videz. Ne laissez pas traîner dans le buffet des restes de repas; rangez-les dans le garde-manger et ne gardez jamais rien d'inutile.

En plus des odeurs fâcheuses, vous éviterez aussi la visite des fourmis ou des souris. Aérez constamment si possible, et si les repas se prennent à la cuisine, il faut établir un courant d'air pendant quelques minutes avant de se mettre à table.

Entretien du mica

Certains appareils de chauffage possèdent une feuille de mica à travers laquelle s'aperçoit le feu en pleine activité; le nettoyage ne saurait en être parfait; il est toutefois possible de donner une certaine netteté au mica en le frottant à froid avec un chiffon de laine imbibé d'alcool à brûler.

paysanne, du moins, commençait à prendre des proportions, dans son esprit, — est devenue une flaque de lait. Ironie piquante soulignant bien la fragilité du rêve.

La morale n'est qu'un beau songe, une sorte enchantée où le poète, par toutes sortes de mots féériques, rend son idée sensible. On se prend à rêver soi-même, à chercher l'oiseau bleu quand on est ramené à la raison, par une antithèse détruisant les châteaux de cartes. "Je suis gros Jean comme devant". Cette expression, par la force de sa simplicité, dévoile toute la vanité de la chimère.

La Fontaine n'est-il pas un maître chez qui on est toujours à bonne école?

Cécile Charbonneau.

St-Chrysostôme

Va et vient

M. et Mme Ernest Crête ont passé quelques jours à Montréal chez des parents.

M. et Mme Omer Léger de Stanislas de Kostka ont rendu visite dernièrement à M. Emilien Laberge, ainsi qu'à leur fille, Soeur Marie Rose-Anna du Couvent de St-Chrysostôme.

M. et Mme Georges Décosse ont visité des parents à Ste-Martine, dimanche dernier.

M. et Mme Adélar Bourcier du Village St-Pierre, chez M. Wilfrid Sénécal, samedi dernier.

MM. Alfred Couillard, Joseph Huot et Roland Bourdeau, de passage à Valleyfield, dimanche dernier.

M. Aldemar Dagenais, en visite au Village St-Pierre, dernièrement.

M. l'abbé L. Béland, accompagné de M. Albert Huot, a fait l'examen à l'école de Mlle Jeanne Turcot, du Village d'Aubrey.

Accident

Mme Pierre Primeau s'est brisée un bras en tombant sur la glace. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Examen

Le 27 janvier, M. l'abbé L. Béland, accompagné de M. Albert Huot, commissaire, visitait l'école de Mlle Violette Em. Laberge.

Tous les élèves étaient en liesse et anxieux de recevoir pour la première fois, la visite de M. l'abbé. Mlle Rita Huot, au nom de la classe, lui souhaita la bienvenue et lui présenta les hommages, elle remercia aussi notre dévoué commissaire d'avoir assisté à cet examen.

Une déclamation fut rendue avec succès par Mlle Rolande Dagenais. M. l'abbé sut charmer ses jeunes auditeurs par ses bonnes paroles qui réconfortent toujours. Espérons que cette semence divine jetée dans le coeur de ces enfants portera ses fruits et aura sa récompense.

M. et Mme Wilfrid Huot, Mlle Gisèle Huot, instce., M. Aldé Huot, M. et Mme Ernest Décosse, chez M. E. Bolduc de Ste-Martine, dimanche dernier.

Mlle Gisèle Huot, instce., M. Aldé Huot, Mlles Henriette et Georgette Perras et leur frère ont assisté à la partie de cartes donnée récemment à Howick.

M. Wilfrid Laberge de passage à St Louis de Gonzague dernièrement.

SALON VICTORIA

Nouvelle méthode d'ondulations permanentes sans électricité

ZOTO

SPECIAL permanent croquignole \$1.00

MILLES DUHAIME

Tél. 179 231, rue Victoria VALLEYFIELD

CARNET SOCIAL

Madame J.-O. Clermont a reçu vendredi dernier à une partie de bridge. Les prix ont été remportés par Mmes Paul Clermont, Amable Lemieux, A. Brault et A. Lefebvre. Assistaient aussi à cette réunion: Mmes A. Lefebvre, J. Venne, J. Malouin, D. Lynch, J. Gosselin, G. Amiot, G. Marchand, H. Marchand, R. Lapointe, J.-D.-S. Tremblay, J.-P. Brodeur, E. Gendron, H. Besner, A. Brault, R. Clermont, C. Clermont, R. Leduc, A. Lemieux, J. Leduc, Mmes M.-L. Laniel et Rollande Lachapelle. Le goûter a été servi par Mlle Laurette Leduc et Françoise Clermont.

M. et Mme Jean-Charles Besner recevaient dimanche soir à une partie de bridge.

Mlle Alberte Deguire réunissait un groupe d'amies à une partie de bridge, jeudi soir. Les prix ont été gagnés par Mmes Laurette Leduc, Hélène Bergevin, Georgette Marchand, Marie-Jeanne Bélanger.

Madame Pierre Lalonde de Montréal a passé quelques jours à Valleyfield l'invitée de Mmes Wilfrid Haineault, Ovilla Viau et Armand Lalonde.

Madame Marcellin Hallé a fait un court séjour à Montréal, dernièrement. Elle était l'invitée de M. et Mme Homfroi Haineault. Durant son voyage, Mme Hallé a assisté à la prise d'habit de sa fille, Mlle Marguerite Hallé, de la Communauté des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie. Mlle Hallé portera en religion, le nom de Sr. Emile de Jésus.

Mlle Rachel Bélanger a passé les jours gras à Montréal.

Mlle Aline Lauzon est à Montréal pour une dizaine de jours.

Le Docteur et Mme J.-P.-A. Prigent ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Armande Clermont est actuellement à Québec, où elle séjournera quelques temps.

M. et Mme Louis Pelland ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Bertrande Marchand est de retour de Montréal où elle a passé une quinzaine.

Mlle Jeanne Laplante était à Montréal en fin de semaine.

Mlle Anna Perron est de retour à Valleyfield après une absence de quelques jours.

M. Ernest Schinck d'Ottawa était à Valleyfield, samedi dernier.

Mlle Laurette Faubert a donné une causerie chez les RR. SS. Dominicaines dimanche dernier, aux anciennes retraitantes.

M. Lionel Guérin de St-Polycarpe était à Valleyfield samedi dernier. Il a visité ses deux sœurs, Mmes Philorum Lecompte et Mlle Ardilyse Guérin.

Condoléances

A une assemblée spéciale du conseil municipal de la paroisse Saint-Louis de Gonzague, tenue le 7 février courant, sont présents: Domina Daoust, maire, et MM. les conseillers Rodrigue Laberge, Elzéar Vernet, Joseph Boyer, Albert Payant, Victor Parent. Proposé par M. Ro-

drigues Laberge, secondé par M. Albert Payant:

Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de M. Aldéric Parent, membre de ce conseil pendant les six dernières années, et prient Mme Parent et sa famille d'accepter leurs plus sincères sympathies, et

Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille et aux journaux du district.

—Adopté.

(Signé) Domina Daoust, maire.

(Signé) W. Martin, sec.-trés.

Vraie copie du Livre des Délibérations.

Naissance

Bergevin—A Sainte-Martine, à M. et Mme Adéard Bergevin, née Berthe Primeau, un fils baptisé Joseph, Yvon-Clément, Urgel. Parrain et marraine, M. et Mme Urgel Laberge.

Décès

Feeney—A Huntingdon, Qué., le 11 février 1937, est décédé M. Charles Feeney, époux de Angéline Morissette.

Ness—A Howick, le 9 février 1937, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme David T. Ness, née Elizabeth Jane Brodie.

Sinton—A Calgary, Alta., le 9 février, 1937, est décédé Robert Sinton, époux de Amelia Gardner, autrefois de St-Louis-de-Gonzague.

Les funérailles de Mme Henri Schinck

Le 6 février est décédée Mme Henri Schinck, née Cécile Bergevin, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. La défunte était âgée de 38 ans.

Mme Schinck épousa il y a un an M. Schinck. Elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu samedi, et mourut le même jour. Elle fut exposée chez sa mère, Mme Eustache Bergevin, rue Jacques Cartier.

Le service funèbre eut lieu en la cathédrale de Valleyfield mardi, le 9 courant, à 9.30 hres a.m. Elle fut inhumée dans le cimetière de Valleyfield.

La levée du corps fut faite par Mgr J. D. Nepveu. Le service fut chanté par le Chanoine Perrault, assisté des abbés Jeannotte et Grondin.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, sa mère Mme Vve Eustache Bergevin; trois sœurs, Mme Edouard Sauvé, née Henriette de Montréal, Aimée et Hélène de Valleyfield; sa belle-mère Mme Albert Schinck; cinq belles-sœurs, rev S. Adéard des SS. de NN. de Jésus et de Marie, Mme Arthur Prud'homme de la Saskatchewan, Mme Armand Hébert de Ste-Philomène, Mme Willie Burgogne de Montréal, Mme Fred. Burgogne et Mlle Albertine Schinck; trois beaux-frères: MM. Honoré Schinck, Fabien Bourget et Edouard Sauvé; deux neveux, Normand et Jules Sauvé.

A la famille éplorée La Gazette de Valleyfield offre ses plus sincères sympathies.

FEU HORACE PICARD

Le 9 février, est décédé subitement M. Horace Picard, à l'âge de 45 ans. M. Picard se sentit indisposé la veille, souffrant d'indigestion. Il succomba le matin suivant vers cinq heures.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, deux fils, Roland et Gaëtan, ainsi qu'une fille, Colombe, et sa mère, Mme Napoléon Picard; deux frères, Philorum et Victor; deux sœurs, Donald et Emiliana; sa belle-mère, Mme Wilfrid St-Michel; six beaux-frères, MM. Amédée, Georges, Léonard, Arthur, Roméo et Lucien St-Michel; deux belles-sœurs, Mmes Ernest Martin et Adéard Leduc.

Le service funèbre eut lieu ce matin en l'église Notre-Dame de Bellevue.

M. A. Lemieux est décédé à St-Stanislas

La paroisse de St-Stanislas de Kostka vient de perdre un de ses citoyens les plus estimés en la personne de M. Alexis Lemieux, marchand, décédé à l'âge de 71 ans et 5 mois.

Après ses premières études à son village natal, il apprit la langue Anglaise à Huntingdon. Ses études terminées, il cultiva la terre jusqu'en 1890. A cette date, il entra dans le commerce comme marchand général à Landreville. Là il s'occupa activement de la fabrication du beurre et du fromage pendant treize ans. Il devint propriétaire de quatre de ces fabriques.

En 1902, il acheta l'hôtel de M. Charles Blanchette au village de St-Stanislas de Kostka. Il y établit l'un des magasins généraux les plus importants des environs.

Il exerça ce commerce jusqu'en 1929, date alors qu'il fut atteint de paralysie, maladie dont il souffra depuis cette date jusqu'à sa mort, survenue le 3 février.

Il fut pendant ce temps agent de la Banque Nationale et de la Canadienne Nationale pendant 12 ans; secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la paroisse pendant 8 ans; secrétaire du Conseil Municipal et de la Commission Scolaire pendant 17 ans. Il fut aussi président de la Commission Scolaire, maire de sa paroisse et marguillier.

Il était un homme averti en affaires et de qui l'on pouvait prendre de précieux conseils.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Eliza Brault, son fils Arthur Lemieux, marchand général, et sa bru, née Régina Fortier; sa sœur Mélanie Lemieux épouse de feu Maxime Ménard de Valleyfield, ses filles adoptives, Aurora Brault, épouse de M. Elzéar Lalonde, Eveline Brault de Montréal, Rose Brault, épouse de Raoul Brunet; Légal, Alberta; ses petits-fils, Rodolphe, Albert et Marcel Lemieux; ses petites-filles, Mme Rodolphe Lemieux, née Marguerite Picard; Alice, Lucie, Thérèse, Cécile, Gabrielle, Claire et Raymonde Lemieux et les enfants de sa fille adoptive, Mme Elzéar Lalonde, Paul-Emile, Bernard, Viateur, Jean-Gilles, Normand, Maurice, Georgette et Maroelle.

A la famille éplorée, nos sincères condoléances.

Magasin de coupons maintenant ouvert
Mme. Geo. Charlebois
57, rue Ellice

Clavigraphes

A louer ou à vendre

LOCATION:

75c par semaine

\$3.00 par mois

Les clavigraphes loués sont munis d'un ruban neuf.

S'adresser au

Huntingdon Gleaner
Inc.

Huntingdon, Qué.

On fête les noces d'argent de M. et Mme Josaphat Amyot

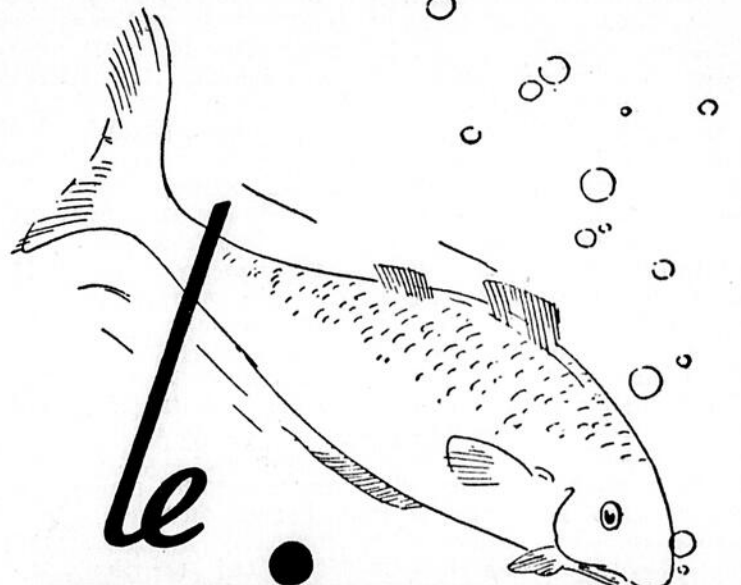
Samedi soir, au Château Salaberry un groupe de parents et d'amis s'étaient réunis pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Josaphat Amyot, née Georgianna Gauthier.

Le banquet fut servi à 11.30 p.m. Pendant ce banquet, une adresse fut lue par la fille des héros de la fête, Mlle Georgette Amyot. Mlle Marcelle Daoust et M. Jean-Louis Sicotte firent les compliments à M. et Mme Amyot.

Mme Josaphat Marchand, de Beauharnois, sœur de la jubilaire, récita des poésies très appropriées pour la circonstance.

Au nombre des invités l'on remarquait: Roland Amyot, Annette Wesley, René Amyot, Corine Haineault, Roger Amyot, L. Amos, Georgette Amyot, M. et Mme Adéard Monette, M. et Mme Aimé Monette, M. Eddy Monette, Lise Barrette de Montréal, W. Monette, Simone Duhaime, M. et Mme Josaphat Monette, Eugénie Sicotte, M. et Mme Wilfrid Lefebvre, M. et Mme Napoléon Primeau, M. et Mme Lucien Primeau, Roland Larivière, Lucie Monette, M. et Mme Oscar Sicotte, M.

Jean-Louis Sicotte, M. et Mme Roch Daoust, Marcelle Daoust, M. et Mme Delval Poirier, M. et Mme Léonidas Gendron, M. et Mme Léo Beauchamp, M. René Hallé, Simone Haineault, M. et Mme Josaphat Laniel, M. et Mme Jos. Rivest, Pat. Sunstrum, Béatrice Leduc, Arthur Primeau, Aline St-Michel, Adrien Amyot, J.-Paul Amyot, Mlle Pélus, Raymond Amyot, M. et Mme Maurice Nicholson, Mac Viau, Thérèse Latour, M. et Mme Henri Guibault, Paul Viau, Anne-Marie Billette, Roch Lefebvre, Mlle Poulin, Aurèle Bourdeau, M. Pélus, Paul-Emile Payant, Mlle Larocque, L. Ladouceur, Mlle Chatel, Cyrias Breton, M. Payant, Jacques Corbell, Aline Poirier, A. Lauzon, R. Bériault, Alphonse Jodoin, Philippe Lavoie, Richmond Bertrand, Samuel Gagné, G. Lefebvre, Pierre Gagné, M. et Mme Charles Youmill, M. et Mme J. W. DesOrmeaux, M. et Mme Albini Lalonde, Mme Clermont, M. et Mme L. A. Paquette, M. et Mme Olivier Duchesne, M. et Mme Gaston St-Jacques, Armand Chénier, M. et Mme Daniel Gauthier, M. et Mme Lucien Taillefer, M. et Mme Jos. Daoust.



Le poisson est un aliment sain

Sain... oui... parce que les Poissons, les Mollusques et les Crustacés Canadiens sont riches en protéines, vitamines, sels minéraux et iode. Mais il n'est pas seulement sain, il est aussi savoureux... offrant la saveur variée de plus de soixante espèces différentes de poissons... et économique... vous donnant, en nourriture salubre, la valeur de chaque sou que vous déboursez. Servez "du Poisson n'importe quel jour". Que ce soit du poisson de mer ou d'eau douce... frais, frigorifié, en conserves, fumé, mariné ou sec... vous pouvez compter sur sa qualité et sa saveur supérieures pour lesquelles le Poisson canadien est renommé dans le monde entier.

MINISTÈRE des PÊCHERIES
OTTAWA

Essayez cette Recette appétissante

SAUMON SAUCE BLANCHE AU FOUR
1 boîte de 1/2 lb. de Saumon Canadien
2 œufs, à soupe de farine
2 cuil. à soupe de beurre
Oignon râpé
1 chopine de lait
Sel et poivre
Enlevez les arêtes du saumon et séparez-le en petits morceaux. Faites cuire la farine dans le beurre sans la laisser brunir, puis ajoutez une chopine de lait, sel et poivre, et suffisamment d'oignon râpé pour donner du goût. Versez un lit de sauce dans un plat à rôti, puis un lit de poisson, et ainsi de suite, en ayant soin d'avoir de la sauce pour couvrir le dessus. Faites dorer au four et servez très chaud.

Demandez
LA
BROCHURE
GRATUITE

297

Ministère des Pêcheries,
Ottawa, Canada

Veillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée: "Du Poisson n'importe quel jour", et contenant 100 recettes de Poisson, délicieuses et économiques.

Nom.....

Adresse.....

CW-4F

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR

Valleyfield remporte deux victoires consécutives

Désautels réussit cinq buts et six assistances, dimanche

Le Valleyfield Senior a remporté une victoire des plus éclatantes en fin de semaine lorsqu'il triompha du Crémazie par le score de 19 à 1. Cette victoire classe le Valleyfield en deuxième position, sur un pied d'égalité avec le Joliette. Ces deux équipes ont un total de vingt et un points. Cette défaite est la pire à être enregistrée dans la ligue provinciale, cette année. Le Crémazie fut déclassé du commencement à la fin de la partie et les joueurs du gérant Emile Perron eurent l'avantage et attaquèrent en territoire ennemi pendant toute la joute en dépit de la forte avance qu'ils possédaient. Les joueurs locaux, par cette victoire, ont démontré à leurs nombreux supporters que la défaite qu'ils ont subie aux mains du St-Jérôme, vendredi dernier, n'était pas un indice de leur infériorité.

Dans cette joute de dimanche des records furent établis en ce qui concerne le pointage et le nombre de points comptés en une seule période. Désautels a abaissé le record de Jean Huguet du St-Jérôme lorsqu'il compta cinq buts et réussit six assists. Par ce fait, Désautels se classe parmi les premiers compteurs de la ligue.

Dans la première période, le Valleyfield se lança à l'attaque et Leblond compta le premier point pour Valleyfield après trois minutes de jeu sur une passe de McNichol. Lilly compta deux points quelques minutes plus tard sur des passes de Désautels et Guilbault. Le quatrième point du Valleyfield fut enregistré par Larivière sur une montée individuelle.

Lilly, dès le début de la seconde période, se montra très dangereux et à maintes reprises il vint près de compter. Les locaux réussirent à déjouer Dagenais dans les filets des visiteurs à quatre reprises dans la deuxième période. Le Valleyfield aurait dû en compter plusieurs autres, car à différents intervalles, il n'y avait que le gardien des buts à déjouer.

McNichol fut le plus malchanceux des porte-couleurs du Valleyfield. Il n'avait que le gardien à déjouer, mais il lançait à côté des filets ou dans les jambières de Dagenais. Les quatre points du Valleyfield dans cette deuxième période furent enregistrés par Désautels 2, Latour et Grant. Désautels, Guilbault et Lilly furent crédités avec chacun deux assistances tandis que Larivière en eut une.

Dans la période finale, les joueurs du gérant Emile Perron enregistrèrent tant de points que l'indicateur de points ne put en additionner le nombre. Onze points furent enregistrés dans cette période; dix par Valleyfield, et Dufresne compta l'unique point du Crémazie lorsqu'il reçut une passe de St-Germain. Un des joueurs du club local était au pénitencier lorsque ce point fut compté par le Crémazie. Au début de cette période, le Crémazie put se rendre dans le territoire du Valleyfield, mais ne causa aucun dommage. Le Valleyfield profita de toutes les chances qui se présentaient et compta à chaque fois. Howie Grant commença le bal lorsqu'il déjoua tout sur son passage et compta. Les points dans cette dernière période furent comptés par McNichol 4, Désautels 3, Lilly 2, et Guilbault. Dufresne, comme nous le disions plus haut, sauva son équipe d'un blanchissage dans cette période.

Grant, Bergeron, Larivière et Halbert furent punis dans ces der-

niers vingt minutes.

L'alignement des équipes:

Valleyfield		Crémazie
Laplanche	but	Dagenais
Landreville	défenses	Dufresne
Grant		Halbert
Guilbault	centre	Bélanger
Lilly	aile	St-Germain
Désautels		Bergeron

Substituts du Valleyfield: McNichol, Leblond, Boyer, Latour et Larivière.

Substituts du Crémazie: Miller

Gagnon, Paquette et Hallé.

SOMMAIRE

Première période
1—Valleyfield: Leblond (McNichol) 3.35
2—V'field: Lilly (Guilbault et Désautels) 4.50
3—V'field: Larivière 9.48
4—V'field: Lilly (Désautels) . 11.31
Punition: aucune.

Deuxième période
5—V'field: Désautels (Lilly et Larivière) 3.12
6—V'field: Latour (Désautels) 10.51
7—V'field: Grant (Désautels) 13.23
8—V'field: Désautels (Lilly et Guilbault) 19.13
Punition: Hallé.

Troisième période
9—V'field: Grant 6.18
10—V'field: Guilbault (Larivière et Désautels) . 9.25
11—V'field: McNichol (Grant et Boyer) 10.14
12—Crémazie: Dufresne (St-Germain) 11.08
13—V'field: McNichol (Larivière et Boyer) 13.03
14—V'field: Lilly (Désautels) 13.43
15—V'field: Désautels (Guilbault) 15.15
16—V'field: McNichol (Grant) 15.50
17—Valleyfield: McNichol (Leblond) 17.50
18—V'field: Lilly (Larivière) .. 18.55
19—V'field: Désautels (Landreville et Larivière) ... 19.23
20—V'field: Désautels (Lilly) . 19.48
Punitions: Grant, Bergeron, Larivière et Halbert.
Arbitre: Archie Wilcox.

VALLEYFIELD GAGNE PAR 6 A 5 MERCREDI SOIR

Le Valleyfield Senior a joué sa dernière partie de ligue à Valleyfield mercredi soir. Il recevait en cette circonstance le St-François qui fait partie de la même section de la ligue que les locaux. La partie se termina par une autre victoire pour le Valleyfield. Le pointage final était de 6 à 5.

Lilly fut sans contredit le héros des vainqueurs car il compta cinq points.

Le St-François eut l'avantage dans les deux premières périodes mais le Valleyfield se porta à l'attaque dans la période finale et compta trois points pour remporter la victoire.

Dans la première période Ward compta le premier point de la soirée lorsqu'il reçut une passe de Bergeron. Ce dernier compta le deuxième point du St-François après onze minutes de jeu. Jean Armand donna un avantage de trois points à son équipe lorsqu'il compta après quatorze minutes de jeu. Boyer sur une passe de Leblond compta le premier point du Valleyfield quelques minutes avant la fin de la période initiale.

Griffin se blessa très sérieusement au genou dans cette première période lorsqu'il tomba sur les filets. Il dut être transporté dans la chambre des joueurs. On croit qu'il se doit démi le genou.

Bertrand et Belzil comptèrent deux autres points pour les visiteurs

dans la deuxième période mais Lilly sur une passe de Leblond porta le score 5 à 2 en faveur du St-François. Larivière et Armand furent punis dans ce deuxième engagement.

Le Valleyfield se lança à l'attaque dès le début de la troisième période et il compta trois points pour s'assurer de la victoire. Lilly déjoua le gardien des buts des visiteurs par trois reprises. Leblond, Désautels et Grant réussirent des assistances sur les points de Lilly.

Il restait à peine quelques secondes de jeu dans la dernière période lorsque Landreville et Ward en vinrent aux prises. Les belliqueux furent vite séparés et l'arbitre Archie Wilcox les envoya au frigidaire.

L'alignement des équipes:
Valleyfield: Laplanche, buts; Landreville, Grant, défense; Désautels, Lilly, aile; Guilbault, centre; Substituts du Valleyfield: Latour, Larivière, Boyer, Leblond et McNichol.
St-François: Bouvrette, buts; Raymond, Bergeron, défense; J. Armand, Michaud, aile; Ward, centre; Substituts du St-François: J. Bertrand, Galipeau, Belzil, Griffin et Trottier.

SOMMAIRE

Première période
1—St-François: Ward (Bergeron) 5.56
2—St-François: Bergeron ... 11.56
3—St-François: J. Armand .. 14.27
4—Valleyfield, Boyer (Leblond) 18.27
5—Valleyfield: Lilly (Désautels) 19.27

Deuxième période
6—St-François: J. Bertrand . 5.47
7—St-François: Belzil (Galipeau) 11.09
8—Valleyfield: Lilly (Leblond) 16.58
Punitions: Larivière et J. Armand.

Troisième période
9—Valleyfield: Lilly (Grant) 1.28
10—Valleyfield: Lilly (Désautels) 1.50
11—Valleyfield: Lilly (Leblond) 8.16
Punitions: J. Armand, Larivière, Landreville et Armand.
Arbitre: Archie Wilcox.

L'Actualité Sportive

LE VALLEYFIELD SENIOR

L'excursion organisée par le club de hockey Valleyfield partira de cette ville dimanche matin à 8 hres. Les amateurs de hockey feront le trajet par le Canadien National. Les excursionnistes partiront de Sherbrooke à 7.30 p.m. le même soir et ils arriveront à Valleyfields vers 11 heures p.m.

La direction du club local anticipé une assistance de trois à quatre cents personnes pour l'occasion. Tous ceux qui désirent faire ce trajet sont priés d'acheter leurs billets à l'avance. Ces billets sont en vente à divers endroits dans Valleyfield.

Le gérant du Valleyfield, M. Emile Perron, nous informe que dans les parties finales pour le championnat de la ligue, seulement dix joueurs peuvent endosser l'uniforme. Le club comprend actuellement treize joueurs.

Pour commencer le détail, le Valleyfield n'aura aucun changement dans son alignement.

A la demande des amateurs de hockey, nous publions la cédule pour les parties de détail:

Les joutes de détail de la Ligue Provinciale

Série A.—St-Jérôme vs Sherbrooke, série de deux dans trois. 16-18-21 février.

Série B.—Joliette vs Granby. Deux parties par les points, 16-18 février.

Série C.—Drummondville vs Valleyfield. Deux parties par les points, 16-18 février.

Série D.—Gagnants des séries B et C.—Deux parties par les points, 21-23 février.

Série E.—Gagnant de la série A contre le vainqueur de la Série D.—Série de deux dans trois, 25-27-28 février.

LA MAISON COUSINEAU TRIOMPHE DES MAROONS

Dans une partie régulière de la cédule, la Maison Cousineau a triomphé des Maroons par 9 à 0 la semaine dernière.

Dimanche, la Maison Cousineau se rendait au collège de Beauharnois. Les visiteurs subirent une défaite. Le pointage final était de 6 à 4.

Dimanche prochain, la Maison Cousineau se rendra tout probablement à St-Stanislas de Kostka.

BELLERIVE

Georges Leduc, qui a été blessé il y a trois semaines, sera sur l'alignement du Bellerive la semaine prochaine. Il finira la saison avec cette équipe.

Le gérant du Bellerive, M. Arthur Vinet, est actuellement en pourparlers avec le Canadien de Cornwall. Son équipe rendra visite aux Canadiens vers la fin de la semaine prochaine. Cette équipe reviendra à Valleyfield dès que la direction du Bellerive pourra se servir de l'aréna.

W. Joannette qui a été blessé à la figure jeudi dernier, reprendra son poste régulier. Il se fit une entaille de trois pouces au-dessus de la lèvre supérieure qui nécessita cinq points de suture.

LE RESTAURANT SAMSON GAGNE PAR 3 A 1

Le Restaurant Samson triompha du St-Stanislas, dimanche, par 3 à 1. Les compteurs en cette circonstance furent Raoul Haineault, Rosario Poirier et Gaëtan Hallé. Léo Carpentier fournit la passe à Poirier pour le deuxième point.

L'arbitre était R. Montpetit. Ce dernier sera le futur arbitre de la C. H. L.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Tél. Bureau 500, Résidence 67

Gontran Saintonge,
AVOCAT,
VALLEYFIELD

Bureau du samedi à Beauharnois de 9 hrs. a.m. à 2 hrs. p.m. Pour affaires pressantes s'adresser à l'hôtel Russel.

L.-C. Tassé
NOTAIRE

BEAUHARNOIS, P.Q.
Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Docteur

AIME LEDUC,
VALLEYFIELD

Dr. Armand Clairmont

Chirurgien-Dentiste
2, Ch. St. Louis, Beauharnois
Tél. No. 111
Bureau à Ste-Martine tous les jeudis de 10.00 a.m. à 5.00 p.m.

J. M. LAFLEUR,
D.E.B.A.

ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
ET INGENIEUR CIVIL
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

J.-G. Laurendeau, C.R.
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD

Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin,
AVOCAT,

rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violets"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner,
NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

L'Actualité Sportive

LES DIABLES ROUGES GAGNENT A ST-CHRYSOSTOME

Dimanche dernier, un programme de tout premier ordre se déroulait à St-Chrysostome. L'équipe des Diables Rouges rendait visite à l'équipe de cet endroit. Les Diables Rouges portaient les couleurs du Coca-Cola de Valleyfield. Ils infligèrent une défaite au St-Chrysostome par le pointage de 3 à 1.

Pour rehausser la partie, Mlle Anita Soucy, reine des sports de Valleyfield, mit la rondelle au jeu. Elle était accompagnée de M. J.-A. Poupart, distributeurs d'articles de sport à Valleyfield et de M. l'abbé Longtin, directeur de l'Ecole Saint-Chrysostome.

Dès le début de la partie le club local compta le premier point. Une minute plus tard, Amyot compta pour les visiteurs, sur une double passe de Lecompte et Bougie.

Les Diables Rouges, voulant sans doute mériter leurs noms, jouaient en vrais diables sur la glace, ce qui rendit les locaux un peu craintifs. Desjean, dans la deuxième période, compta le deuxième point des visiteurs. Viau jouait en vrai professionnel durant cette joute. Il renversa ses adversaires et se fit punir.

Le troisième et dernier point du Coca-Cola fut comté par Lecompte sur une passe de P. Reynolds quelques minutes avant la fin de la partie.

Après la partie un goûter fut servi à l'hôtel Bariteau et tous se quittèrent enchantés.

Pepper Martin, coach du Coca-Cola sut changer ses lignes d'attaques d'une manière très efficace. Le gardien des buts, Chatel, par l'exhibition qu'il fournit à cet endroit, sera, aux dires des amateurs de hockey, sur l'alignement du Canadien professionnel, l'an prochain.

Le Valleyfield aimerait à rencontrer les équipes Châteauguay, Ste-Martine, St-Isidore, St-Rémi et St-Jean. Pour informations, s'adresser au magasin J.-A. Poupart, téléphone 654, Valleyfield.

LE BEATTY

Le Beatty qui est maintenant éliminé du détail fera subir quelques changements à son équipe. Dans sa nouvelle réorganisation les joueurs suivants feront partie de l'équipe: Rumby Leduc, Tony De-Bonville, Blackie Leduc, Raymond Amyot, Georges Lalonde, Lucien Legault, Roy Sunstrum, Gérard Leboeuf, Syd Anderson, Lucien Leduc, Armand Latour et peut-être quelques autres.

Jean-Paul Major qui joue au centre sur la deuxième ligne d'attaque du Beatty a été opéré pour l'appendicite samedi dernier. Il ne pourra jouer au hockey cette saison.

Le Huntingdon rendra visite au Beatty à l'arène de Valleyfield samedi soir, le 13 février. Plusieurs joueurs bien connus à Valleyfield figureront sur l'alignement des visiteurs pour l'occasion. Nous remarquerons Howie Grant, joueur de défense du Valleyfield Senior, "Chick" Fortune et Jack Kerby, anciens joueurs du club Bellerive.

Cette partie entre le Beatty et le Huntingdon commencera à 8.30.

RESTAURANT MCSWEEN 6 vs RESTAURANT LARIVIERE 3

Dans cette joute, A. Guimond se signala pour les vainqueurs en comptant trois points et il réussit deux assistances. R. Bougie compta aussi deux points.

Le Larivière compte une nouvelle étoile en la personne de A. Mercier. E. Grenier et Leroux font aussi partie de l'alignement du Larivière. Le Larivière se rendra à St-Stanislas dimanche prochain.

Le Restaurant Samson a défait le St-Stanislas par 3 à 1. Le Sam-

son, à cette occasion, était renforcé de trois joueurs du Larivière: P. Grenier, Picard et A. Primeau.

Tous ceux qui désirent accompagner le Larivière à St-Stanislas, dimanche, sont priés de se rendre au restaurant vers une heure et quart. Pour information, s'adresser à L. Major ou E. Quenneville.

Parties de la semaine

Ligue Provinciale

Dimanche, le 14 février

Valleyfield à Sherbrooke.
St-François à Drummondville.
Sault à Joliette.
Crémazie à St-Jérôme.
Verdun à Granby.

Le détail, comme nous le mentionnons ailleurs commence la semaine prochaine.

CLASSEMENTS

Ligue Provinciale

Section Nord

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
St-Jérôme	17	14	1	2	112	27	30
Joliette	17	11	3	3	75	38	25
Valleyfield	17	11	5	1	72	58	23
xVerdun	10	1	9	0	26	79	3
xSt-François	10	0	10	1	34	50	1½

Section Sud

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Sherbrooke	17	15	1	1	99	33	31
Granby	16	5	8	3	53	58	13
Drummond	15	4	8	3	43	65	11
xSault	10	1	9	0	28	72	3
xCrémazie	10	1	9	0	17	69	3

x Ces équipes jouent des parties de trois points.

Ligue de la cité

Dimanche, le 14 février

Moco vs Royal.

Diables Rouges vs Bellerive.

Lundi, le 15 février

Royal vs Bellerive.

Diables Rouges vs Beatty.

Jeudi, le 18 février

Moco vs Diables Rouges

Bellerive vs Beatty

Ligue de la Cité

	J	G	P	N	P	Ct	Pt
Royal	12	7	2	3	37	20	17
Bellerive	12	7	5	0	32	23	14
Moco	12	6	4	2	45	28	14
Beatty	13	3	8	2	28	42	8
Dia. Rouges	11	3	7	1	16	43	7

Ce classement comprend les parties de mardi soir.

Les punitions dans la ligue locale

Monette (Beatty) 20 min.; Joannette W. (Bellerive) 18 min.; R. Sunstrum (Beatty) 17 min.; Waldrum (Royal) 14 min.; Leroux (Moco) 14 min.; Green (Moco) 14 minutes.

COMPTEURS

Liste des vingt premiers compteurs dans la ligue de la cité, comprenant les parties de mardi soir:

	B.	A.	Pts.
Legault, Beatty	7	10	17
Howard, Moco	12	4	16
Huguet, Royal	11	4	15
Amyot, Royal	5	9	14
Bissonnette, Royal	6	5	11
Leduc, O., Royal	8	2	10
Sunstrum, Beatty	7	3	10
Joannette, R., Bellerive	6	4	10
Bougie, G., Moco	5	5	10
Lecompte, Bellerive	3	7	10
Gagné, Bellerive	6	3	9
Scherf, Moco	5	4	9
Whitehead, Moco	5	4	9
Saucier, Bellerive	2	6	8
Anderson, Moco	4	3	7
Leroux, Moco	3	4	7
Latour, Moco	2	5	7
Joannette, W. Bellerive	4	2	6
Stewart, Moco	3	3	6
Robineault, Dia Rouges	4	1	5

— Oui, on peut gagner de l'argent de mille façons, mais il n'y en a qu'une qui soit honnête!

— Laquelle?

— Ah! Je savais bien que vous ne la connaissiez pas!

HEURE CATHOLIQUE

Au poste CKAC de 5 h. à 5h. 45
La causerie à l'Heure catholique du 14 février, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par le R. P. M.-A. Lamarche, O.P., directeur de la Revue Dominicaine. Les causeries de l'Heure catholique sont consacrées cette année aux directives pontificales. Le conférencier exposera les directives pontificales sur un sujet bien disputé de nos jours mais pas toujours compris: la démocratie.

Cette causerie, irradiée par le poste CKAC, commence à 5h. précises. A 5h. 20, programme musical exécuté par le Choeur paroissial de Saint-Jean-Baptiste, sous la direction de M. Germain Lefebvre, maître de chapelle. A l'orgue, M. Raoul Pâquet.

Nouvelles Ouvrières

L'ASSOCIATION OUVRIERE...

A sa dernière assemblée, l'Association Catholique Ouvrière de Salaberry de Valleyfield a résolu de faire enquête sur les ouvriers qui travaillent dans Valleyfield et qui n'ont pas le droit d'y travailler parce qu'ils n'y résident pas depuis plus de douze mois.

Elle continue aussi son enquête à la Victoria Worsted and Woolen Mills et les étrangers sont congédiés immédiatement.

L'Association désire avoir deux arrangeurs de métier "Loom Fixers" et des tisserands "weavers". Pour informations, s'adresser à 193, rue du Marché.

L'Association continue également son enquête sur la main-d'oeuvre étrangère à la Montreal Cotton Mills et à la Valleyfield Silk Mills, et sur tous les travaux.

L'Association espère que les différentes autorités de la ville sauront coopérer avec elle en ce qui concerne les ouvriers de Valleyfield, sachant d'abord qu'il y a assez de main-d'oeuvre à Valleyfield, hommes et femmes, sans avoir recours aux étrangers.

L'électricité, la servante moderne

De toutes les commodités qui entrent dans la vie quotidienne de la famille canadienne, l'électricité est celle qui donne le plus de profit pour chaque dollar nécessaire à son achat. Vous ne pouvez rien acheter qui soit plus utile, qui vous procure plus de confort, de santé et de bonheur que l'électricité, qu'une simple pression sur le commutateur met toujours à votre service. Le service d'électricité est devenu tellement associé à la vie de chaque jour que nous sommes portés à le prendre un peu trop pour acquis et à ne pas pouvoir nous imaginer combien nous serions malheureux, combien nous manquerions de confort s'il nous fallait nous en passer. Dans plusieurs fermes, grâce à l'avancement des programmes d'électrification rurale, des familles profitent pour la première fois des merveilleux avantages, que donne au genre humain, le service d'électricité. Ces gens-là en connaissent et en apprécient la valeur, tandis que la plupart d'entre nous l'avons depuis si longtemps à la portée de la main, que nous y sommes habitués et que nous sommes portés à oublier quel bien être nous lui devons. Nous oublions surtout combien ce service est réellement peu coûteux en comparaison avec les autres items qui entrent dans le budget de toutes les familles.

Moco défait le Bellerive et Royal bat l'équipe Beatty

Le programme régulier offert par la ligue de la Cité lundi soir dut être remis à mardi soir cette semaine.

Dans la première partie de la soirée le Moco défait le Bellerive par 2 à 1. Le second engagement entre le Beatty et le Royal, se termina par 6 à 1 en faveur de ce dernier.

PREMIERE PARTIE

Première période

La période ne durait que depuis sept minutes lorsque Gagné compta le premier point de la soirée sur des passes de Lecompte et Lepage. Le jeu est très rapide et causa beaucoup d'entrain chez les spectateurs.

Quatre minutes après ce premier résultat du Bellerive, Latour, sur une passe de Whitehead égalise le pointage. Joannette, qui était déjà blessé, se blessa de nouveau à l'oeil. La période se termina par 1 à 1.

Deuxième période

Le jeu est très rapide dans cette deuxième période. Latour fut le premier joueur de la soirée à passer au frigidarium. Profitant de cet avantage d'un joueur, le Bellerive se lance à l'attaque mais il ne put compter. Green fut puni pour avoir fait tomber Joannette. Le Bellerive fut impuissant dans cette période malgré l'avantage du nombre. La période se termine sans aucun point.

Troisième période

Le jeu est rude dans la troisième période. Bougie et Joannette furent punis successivement. Le Moco prenant avantage du "Penalty Shot" accordé, Whitehead lança et compta, donnant ainsi un avantage d'un point à son équipe. Réalisant sa position, le gérant du Bellerive envoie quatre joueurs à l'attaque. Pendant cette attaque du Bellerive, Tessier fut puni.

Le jeu est plus rapide que jamais mais Moco réussit à briser les multiples attaques des joueurs du gérant Vinet.

Une bagarre éclata entre Bougie et Dougherty et ces deux belliqueux furent punis. Howard les suivit quelques minutes plus tard. La cloche annonça alors la fin de la partie. Le pointage final était de 2 à 1 en faveur du Moco.

DEUXIEME PARTIE

Première période

Le Beatty n'a que six joueurs sur son alignement pour la rencontre contre les meneurs de la ligue, le Royal. Comme nous le disions plus haut, le Royal l'emporta par 6 à 1. Cette victoire du Royal lui donne une avance de quatre points sur ses plus proches adversaires, le Moco et le Bellerive qui ont chacun quatorze points.

Dès le début de la période de cette deuxième joute, Legault et Bériault reçurent une punition majeure pour s'être battus. Beatty déploya un beau courage et tient tête au Royal. Hébert fut puni dans cette période initiale pour avoir fait tomber Leduc. Monette le suivit pour avoir fait trébucher Bissonnette. Le premier point de la soirée fut alors enregistré par Leduc, sur une passe de Lemieux. Pour avoir fait tomber O. Leduc, Lucien Leduc est envoyé à la bande pour deux minutes.

Hébert suivit celui-ci avant que la cloche annonce la fin de la première période.

Deuxième période

Le Beatty profite de cette intermission pour prendre un repos mérité car il n'avait pas encore de substituts. Ce repos, cependant, n'empêcha pas Leduc de compter de nouveau. Les assistances sur ce point revinrent à Bissonnette et Amyot. Malgré son avantage le Royal se porta toujours à l'attaque. Sunstrum du Beatty fut puni pour avoir fait tomber Amyot. La partie devint quelque peu monotone dans cette période. Pour avoir fait culbuter Leduc, Hébert fut puni.

L'unique point de la soirée pour le Beatty fut comté par Sunstrum sur une double passe de Leduc et Legault. Ce point était bien mérité.

Troisième période

Après trois minutes de jeu dans la troisième période Amyot réussit à s'échapper et compta, donnant ainsi un avantage de deux points à son équipe.

L'équipe du Beatty semble très fatiguée et cela est fort compréhensible car elle n'a aucun substitut. Anderson fut puni dans cette période. Sur une passe de Hébert, Waldrum compta le quatrième point de la soirée pour le Royal. Le pointage est alors de 4 à 1.

Monette fut puni dans ce dernier vingt minutes pour avoir fait tomber Leduc.

Quelques minutes plus tard, Oscar Leduc compta son troisième point de la soirée sur une passe de Amyot et de Bissonnette. Bissonnette compta le sixième et dernier point du Royal lorsqu'il reçut une passe d'Oscar Leduc.

Le jeu dans les dernières minutes de cette période est assez rude et Oscar Leduc fut puni. La partie se termina par le pointage final de 6 à 1 en faveur du Royal.

Les arbitres dans la première joute étaient MM. Perron et McSween, tandis que Leblond et McSween étaient en charge dans le second engagement.

FERME A LOUER

128 acres, 125 en culture, 35 labourées, 40 en foin, le reste en pâturage. Située à 3 acres de la beurrerie, 1 acre de l'école, 3 milles de St-Anicet et 2 milles de Cazaville. S'adresser à Michel Smythe, Casier postale 515, Huntingdon.

VALLEYFIELD



E. GENDRON, prop.

Téléphone 454, 25, rue St-Laurent

ON DEMANDE

Meubles anciens de plus de 100 ans

Chaises, fauteuils, sets de salon, coffres, pupitres, vaisselle, argenterie, etc.

Envoyez détails et prix à

M. DAVIS,

4824, rue Sherbrooke O.

MONTREAL, QUE.

BEAUHARNOIS

Elections à la Chambre de Commerce—Le Chanoine Herménégilde Julien fait une causerie sur le congrès de la langue française—Le hockey

La glace se brise

Il ne s'agit pas de la glace qui couvre les eaux du lac mais bien de la salle paroissiale que les jeunes gens veulent voir devenir une réalité. Ces jeunes hommes reconstruisent souvent des intéressés qui s'opposent à cette question.

Voici un résumé des obstacles qui sont toujours mis au clair. "Ce n'est pas nécessaire une salle paroissiale! vous dira un propriétaire riche qui passe sa journée à régler toutes les questions des autres et abuser de l'hospitalité qu'il reçoit et qu'il... prend, tout à son aise, dans les salles de coiffeurs ou dans les restaurants.

Les jeunes de l'A.C.J.C. de répondre: "Vous êtes sages puisque vous êtes âgés de plus de quarante ans. Vous avez de l'argent et vous n'hésitez pas à faire des contributions. Comme est-il que vous n'avez pas protester contre les salles des protestants? Ces salles ne sont pas plus utiles à ces protestants qui ont peu d'enfants qu'aux fidèles catholiques qui élèvent de grosses familles!

Les critiques de ces hommes âgés leur attirent des critiques et empêchent les jeunes de former une salle paroissiale dont la population de Beauharnois serait fière de posséder. Oui... la glace se brise.

Assemblée de l'U.C.C.

Sous la présidence de M. Jean-Baptiste Daoust avait lieu en la salle paroissiale, lundi dernier, une assemblée régulière de l'U.C.C.

L'assemblée débuta par la lecture du rapport par M. Aldéric Hébert. Ce rapport fut accepté.

Dans ses remarques, M. le président parla de propagande en faveur de l'U.C.C. A la fin de ses remarques il invita le Notaire Vennes à adresser la parole. Tous l'écouteront très attentivement.

Dans ses remarques, M. l'abbé Sauvé, aumônier, fit des compliments au président pour la lutte qu'il déclanche contre les panneaux-reclames immoraux. Il félicita ceux qui assistaient à la retraite récemment. Il demanda de réagir contre la mauvaise tendance moderne et de retenir les enfants au foyer paternel en leur procurant des jeux intéressants.

Assemblée de la Chambre de Commerce

En la salle de l'Hotel de Ville avait lieu, la semaine dernière, une grande assemblée des membres de la Chambre de Commerce. Plusieurs personnes y assistaient. On procéda à l'élection des membres d'organisation. Furent élus: président, M. Oscar Dorais; vice-président, le Dr Edgar Patenaude; secrétaire, Dr Armand Clairmont; trésorier, M. François-Xavier Caron.

Une résolution approuvant la demande des marchands détaillants pour demander d'enlever les droits de douanes sur le charbon américain y fut passée. Le trésorier, M. Caron, et le secrétaire firent leur rapport pour l'année 1935-36.

Le Dr Patenaude parla ensuite d'une propagande pour amener de nouvelles industries à Beauharnois et pour embellir les propriétés.

Bingo

Mardi, le 23 février aura lieu en la salle de l'Hotel de Ville, un bingo au profit du club de chasse et de pêche. De nombreux prix seront distribués.

Hockey

Le Beauharnois rendait visite au Terrebonne dimanche et perdait par 4 à 2. Le Beauharnois eut l'avantage de deux points dans la première période mais le Terrebonne compta à la troisième pour remporter la victoire.

Le club rencontrait le Kilgour de cette ville la semaine dernière dans la première joute d'une série de deux dans trois pour la coupe Delpha Sauvé. La partie se termina par 2 à 1 en faveur de l'équipe locale. Le Kilgour contemple gagner la prochaine joute.

Les joueurs du Beauharnois profitent de l'occasion pour féliciter Jean Désautels de son succès de dimanche alors qu'il compta cinq buts et réussit six assistances à Valleyfield.

Bal Mascarade

Le grand bal mascarade qui eut lieu dans la salles des Mooses samedi, au profit du club de hockey, a remporté un magnifique succès. La direction tient à remercier tous les intéressés qui ont contribué au succès de la fête.

Kilgour-Châteauguay

Vendredi dernier le Kilgour a remporté une victoire sur le Châteauguay Village par 5 à 4.

Carnet social

M. Emile Sizotte de St.-Lambert était de passage chez M. Joseph Gendron de cette ville, récemment.

Kilgour-E.M. Store

Le club de hockey E.M. Store a défait le Kilgour par 3 à 1 dimanche dernier.

L'équipe E.M. Store lance un défi au C.P. Beauharnois et le gérant s'engage à jouer sous les conditions du Beauharnois. M. Edouard Charlebois veut prouver aux amateurs de hockey de la ville que son équipe peut vaincre le C.P.B.

Quilles

Trois équipes locales s'organisent afin de représenter notre ville dans le tournoi de l'A.B.U. à Montréal.

Dimanche dernier le C.P.B. remporta trois victoires consécutives sur le Château pour ajouter quatre points à son total. Dimanche l'équipe locale rencontrera le Bond's Tavern.

Sport au collège

L'équipe St-Viateur a réussi à triompher du E.M. Store pour la première fois cette année. Le pointage était de 6 à 5. Le St-Viateur était beaucoup plus rapide et habile que leurs visiteurs.

Le Cousineau de Valleyfield rendait visite au collège dimanche et perdait par 6 à 4.

Dans la ligue collégiale le Frontenac remporta la victoire sur le Salaberry par 7 à 0 tandis que le Beauharnois triompha du Montréal par 4 à 2.

Souper de famille

M. et Mme Adolphe Beaudry recevaient, dimanche dernier, M. et Mme Albert Faubert de St-Etienne, Mlle Marcelle Gendron de Bellevue, et M. et Mme Joseph Gendron de cette ville.

Comité de Langue Française

Lundi dernier fut fondé dans notre ville un comité paroissial du congrès de la langue française. Le chanoine H-Julien, supérieur du collège de Valleyfield fit la causerie sur le congrès de la langue française. Les élections eurent lieu après la causerie au chanoine Julien.

Collège de Beauharnois

Notes de janvier

Les quatre premiers de chaque classe

Neuvième—1er, Lemay Philippe, 89; 2e, Gagnier Louis, 86; 3e, Primeau, Gérard, 86; 4e, Desnoyers, Jean, 79.

Huitième—1er, Thibault, Maurice, 82; 2e, Rochon, J.-Paul, 81; 3e, Palement, René, 77; 4e, Campbell, Bernard, 76.

Septième—1er, Marchand, J.-G., 85; 2e, Marini, Marius, 84; 3e, Mayer Philippe, 84; 4e, Dagenais, Marcel, 82.

Sixième—1er, Corriveau, Laurent, 73; 2e, Laurin, P.-Emile, 74; 3e, Dussault, René, 71; 4e, Beaudin, André, 69.

Cinquième "A"—1er, Lafond, Hervé, 75; 2e, Clairmont, J.-P., 72; 3e, Pelletier, Marcel, 68; 4e, Leduc, Adrien, 67.

Cinquième "B"—1er, Dufour, Maurice, 75; 2e, Monnière, Roland, 72; 3e, Montpetit, Yvon, 71; 4e, Jalbert, Valérien, 66.

Quatrième "A"—1er, Mallette, Gilles, 70; 2e, Labelle, William, 66; 3e, Thibert, Roger, 65; 4e, Lefebvre, Walter, 64.

Quatrième "B"—1er, Lamoureux, Maurice, 80; 2e, Laberge, René, 74; 3e, Bougie, Marcel, 73; 4e, Laberge, François, 70.

Troisième—1er, Cartier, J.-Jacques, 77; 2e, Lefebvre, Maurice, 75; 3e, Byette, J.-Aimé, 72; 4e, Hum, Victor, 69.

Deuxième—1er, Primeau, H.-Jacques, 84; 2e, Laplante, J.-Paul, 83; 3e, Reeves, Joseph, 80; 4e, Faubert, J.-Guy, 79.

Conseil de St-Louis

A l'assemblée générale du Conseil de la paroisse St-Louis de Gonzague tenue le 1er février 1937, sont présents: M. Domina Daoust, maire, et MM. Elzéar Vinet, Victor Parent, Rodrigue Laberge, Albert Payant, Joseph Boyer et Archibald McCaig, tous conseillers, sous la présidence de M. le maire. Le secrétaire qui était président de l'élection fait rapport que M. Domina Daoust a été élu maire, MM. Victor et Elzéar Vinet, réélus conseillers et M. Albert Payant, élu conseiller.

Proposé par M. Rodrigue Laberge, secondé par M. Albert Payant:

Que le Conseil demande au Poste CKAC de bien vouloir continuer son programme des événements sociaux.

Sur proposition de Elzéar Vinet, sec. par Arch. McCaig, que ce conseil approuve et appuie la ligue des Propriétaires de Valleyfield qui demande que les cultivateurs aient la permission de vendre le porc et le bœuf en détail sur le marché de Valleyfield.

Le conseil passe une résolution donnant la permission à la Cie Bell Telephone de poser des poteaux le long des chemins publics sans préjudice aux droits des propriétaires et chaque conseiller sera surveillant des travaux dans son quartier.

Le secrétaire donne lecture du rapport de l'auditeur, M. J.-P. Chatel, lequel est approuvé.

Proposé par M. Albert Payant, secondé par Joseph Boyer, que le maire soit autorisé à signer la carte d'admission d'un malade à l'Hôpital Général.

Proposé par M. Elzéar Vinet, secondé par Joseph Boyer, que le maire soit autorisé à pourvoir aux indigents étrangers d'un lieu pour coucher.

Proposé par M. V. Parent, secondé par Arch. McCaig, que le maire et MM. Elzéar Vinet et Rodrigue Laberge soient autorisés à faire le rajustement des lumières des rues du Village, et demandent au secrétaire d'écrire pour avoir gratuitement des Codes Municipaux pour les conseillers.

Le grand carnaval à l'Aréna dimanche et lundi derniers

(Suite de la 1ère page)

Après que tous les costumés eurent fait leur apparition sur la glace, les juges firent leur entrée; c'étaient Mmes Dr Laroche, Delpha Sauvé, J. Malouin, L.-P. Godbout et G. Amyot.

Les costumes étaient très jolis et la foule attendait anxieusement le verdict des juges. Ceux-ci après consultation décernèrent le premier prix à Mlle Hiver, représentée par Mlle Marguerite Corbell. Il consistait en une coupe offerte par M. Delpha Sauvé, M.P.P.

Les autres gagnants se classèrent comme suit: "Le Petit vieux et la Petite Vieille" représenté par Honoré Quenneville et J.-P. Bisailon, "La Valleyfield Silk Mills" par Lucille Haineault. Elle représentait un danseur-chinois. Ensuite vinrent "Cowboy" par L. Weir; une couple d'Indiens par Lucien et Jeanne French; Les Bas Orient par Simone Duhaime; Les deux Mickey Mouse par Guy Blais et MacDonald Caza; Mephisto par Lucien Lafrance; Docteur et garde-malade par Mary Tessier et J. Tessier; annonce pour excursion Valleyfield - Sherbrooke par George Laplante; le Soleil par Juliette Major; un Mexicain par Edouard Daoust; la Pie par Mlle S. Godbout; un Papillon, Jeanne Lafrance; un Epouvantail, Jean-Claude Gendron; Safety First, Frank Woodward; Les trois Danseuses, Miles Kelly, Amos et Sherman; Restaurant Amyot, Mme Georges Laplante; Colonial, Y. Woodward; Bière Black Horse,

Jeanne Chatigny; les cigarettes Grads, Jeanne Leduc; Narcisse et Pomela, Rita et L. Tessier; Mephisto, Jos. Tremblay; une couple de chinois, J. Raymond et Barrette; un Espagnol, Armand Guimond; un couple d'Espagnol, C. Brunet et Rivest; danseur, J. Leduc; 48 Etats, Mlle Bertrand; les deux colons, Jeannette et Yvette Tessier; les Bohémiens, M. Proulx et M. DeRépentigny; Charlie Chaplin, L. Robineault; un Russe, R. Ogden; les bouffons, L. Bourassa et R. Smith; un Turc, J. Marie Théorêt; l'Ancien Temps, Marguerite Ogden.

Les prix de présence furent gagnés par P.-E. Cadieux, E. Couillard et M. Lefebvre. Le premier et le troisième n'ont pas été réclamés. Les numéros gagnants étaient 3725, 697, 754, 42 et 16.

Assemblée annuelle..

(Suite de la 1ère page)

taires. Le programme pour l'année fut tracé et M. Gosselin proposa aux cultivateurs d'organiser un concours de tenue de livre comme celui qui fut adopté à Beauharnois lors de la dernière assemblée du Cercle Agricole de cet endroit.

Le Meilleur qu'Elle Ait Employé Pour la Toux

Il n'est pas étonnant que Mme Withershaw, Fort Arthur, Ont., dise que le "Buckley's Mixture" (triple action) est le meilleur médicament pour la toux, qu'elle ait employé. Elle écrit: "Cette semaine, mon mari contracta un très vilain rhume. Je lui donnai deux doses de 'Buckley's' et le lendemain matin, il était tellement bien qu'il se leva et alla, comme d'habitude, à son travail."

C'est par la rapidité et le soulagement certain que "Buckley's Mixture" a acquis la confiance et s'est créée une réputation enviable. La toux la plus attachée se courbe devant l'influence de "Buckley's Mixture", et en l'achetant, vous économisez. Il est en vente partout.

AVIS AUX FILS DE CULTIVATEURS du COMTE DE BEAUHARNOIS

Des cours abrégés d'agriculture seront donnés à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine, de lundi le 1er mars à samedi le 6 mars prochain.

On ne peut pas accepter plus de quatre garçons de chacune des six paroisses du comté de Beauharnois.

Les postulants devront être âgés de pas moins de 18 ans et pas plus de 25 ans. Les cours ainsi que le logement et la nourriture pendant leur séjour à l'école seront absolument gratuits.

J'accepterai les quatre premières demandes qui me parviendront par la malle et cela pour chacune des paroisses.

Veuillez mentionner votre âge ainsi que votre nom et celui de votre père en faisant votre demande.

SAUVEUR GOSSELIN,
Agronome,
Valleyfield, Qué.

REMERCIEMENTS DE SYMPATHIES

La famille Joseph Cholette, Melle Georgette Bélaire, et M. Georges Bélaire, sensibles aux témoignages de sympathies de leurs nombreux parents et amis à l'occasion de la perte de leur bien-aimée Gabrielle, offre à tous leurs plus sincères remerciements.

Nouveau Propriétaire HOTEL DU MARCHE

Etant le gendre de Mme. Adélaïde Monnette et le fils de M. Victor Léger.

Il me fait plaisir d'annoncer à mes concitoyens de Valleyfield que j'ai fait l'acquisition de l'Hotel du Marché et d'assurer le public d'un service prompt et courtois.

Bienvenue à tous

Hôtel du Marché

WILFRID LEGER, prop.

53, rue Ste-Cécile,

VALLEYFIELD, QUE.